



Le développement du tourisme dans les Monts Hombori (Mali)

Rapport de mission 2006

Olivier Walther*
Université de Lausanne

Rapport de mission rédigé pour le Projet Hombori
Université de Neuchâtel, Suisse
<http://www.hombori.org>

Lausanne, mars 2006 (révisé en mars 2010)

Résumé

Ce rapport traite des potentialités et des contraintes du développement touristique dans les Monts Hombori du Mali, haut lieu de la biodiversité mondiale. Il étudie plus précisément la mise en tourisme de ces lieux, qui attirent un nombre croissant de visiteurs, grâce à un patrimoine naturel et culturel exceptionnel. Ce faisant, il postule que le tourisme peut constituer un facteur de développement pour les populations qui habitent les sites perchés de ces montagnes, sous réserve d'une politique de promotion concertée alliant conservation et valorisation.

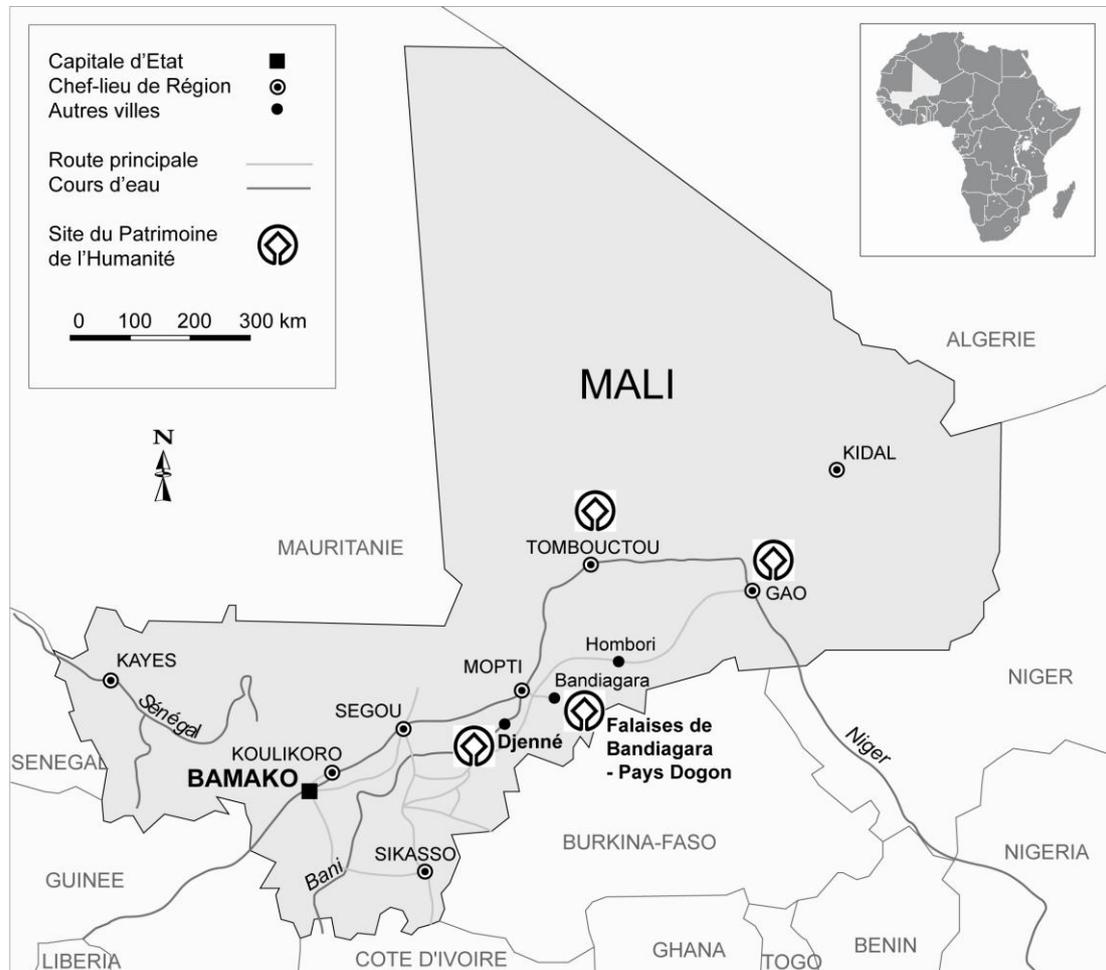
Mots-clés: tourisme ; patrimoine ; biodiversité ; conservation ; développement ; sites perchés; Afrique de l'Ouest ; Mali ; Hombori ;

* Institut de Géographie, Université de Lausanne, CH-1015 Lausanne, Suisse.

The Hombori Project

The Hombori Project is a multidisciplinary research project whose aim is to contribute to the long-term biodiversity monitoring and locally supported protection of the Hombori region in Mali. Several field researches have been conducted so far in order to characterize the biological diversity and study the impact of human activities on the biodiversity. Research done by geographers have, in parallel, study the emergence of Hombori as a tourist destination and examined the potential threats and opportunities that tourism could bring to the region. For more information about the Hombori Project, please visit our web site <http://www.hombori.org> or contact the Project Leader, Dr Jonathan Kissling at jkissling@hombori.org.

Carte 1. Mali : Hombori et sites du Patrimoine de l'Humanité

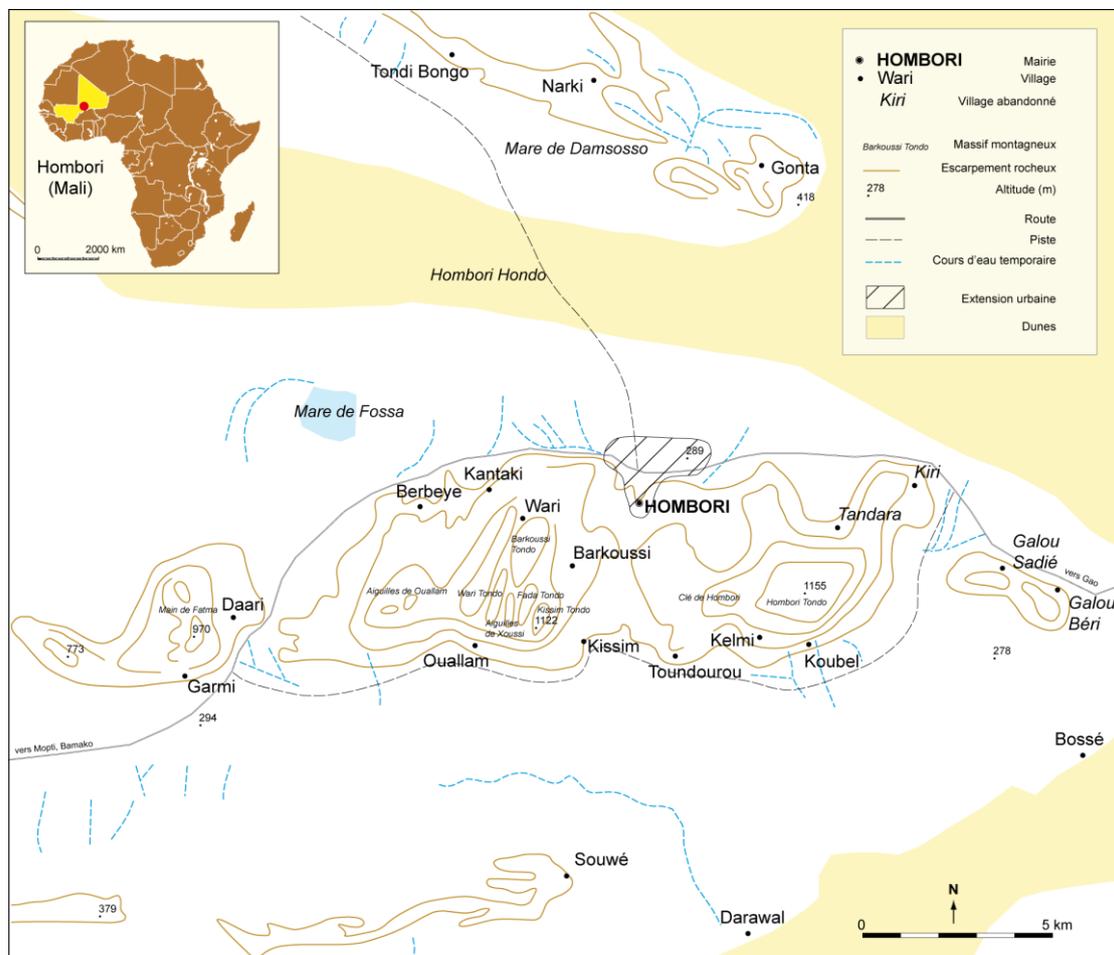


Source : Walther, 2010

1. Hombori, un site d'exception à l'épreuve du tourisme

Depuis une quinzaine d'années, l'attractivité touristique du Mont Hombori (1155 m), localement appelé *Hombori Tondo*, s'est accentuée en parallèle au développement spectaculaire de la destination Mali. Le site occupe aujourd'hui une place enviable sur la carte des flux touristiques de cette région d'Afrique de l'Ouest, du fait de sa proximité aux trois grands pôles de développement touristique nationaux que sont le Pays Dogon, Tombouctou et Djenné (Carte 1). L'axe goudronné qui relie le Mont à Gao, où atterrissent un nombre croissant de charters, renforce encore le potentiel touristique de la région. Outre des qualités écologiques exceptionnelles qui en font un haut lieu de la biodiversité mondiale en cours de monitoring (Ioset et al. 2004 ; Renaud et Kissling 2004), le site présente une richesse architecturale tout à fait remarquable puisque les habitats dogon, peul et songhay qui s'y manifestent sont perchés dans les éboulis et les ressauts rocheux. Le Mont représente alors un refuge biologique et culturel, aujourd'hui soumis à l'épreuve du tourisme (Carte 2).

Carte 2. Situation géographique de Hombori (Mali)



Sources : Gallais (1975), IGN Hombori, 1959; Recensements nationaux 1968-2005.
Cartographie : O. Walther.

2. Conservation ou développement ?

La fréquentation croissante du Mont Hombori constitue un objet controversé : faut-il se réjouir du nombre de touristes qui cherchent à mieux connaître cette destination ou convient-il au contraire de s'inquiéter des répercussions que leurs activités peuvent entraîner ? Le tourisme se développe-t-il en marge des autres activités sociales ou représente-t-il une action perturbatrice des usages qu'il convient d'encadrer ? Fondamentalement, deux options se dégagent de l'analyse de mise en tourisme de Hombori.

La première approche consiste en une mise en défens totale qui préserverait intégralement la richesse écologique sommitale à des fins scientifiques et patrimoniales et qui constituerait une approche orientée sur la préservation d'un patrimoine naturel. Plusieurs obstacles importants s'opposent pourtant à cette option, qui apparaît alors comme une orientation difficilement envisageable dans les conditions actuelles. Tout d'abord, il est nécessaire de tenir compte du fait que le sommet est accessible depuis 1959 aux alpinistes et, de ce fait, constitue aujourd'hui un *spot* reconnu à l'échelle internationale. En outre, l'interdiction d'accès priverait la région de ressources financières potentiellement appréciables pour le développement économique de la région. Enfin, les moyens actuels à disposition de l'Etat malien ne lui permettraient pas de faire respecter une interdiction générale d'accès aux parties sommitales, ce qui ouvrirait la porte à des pratiques illégales, dommageables en termes d'image de la destination.

La seconde approche considère essentiellement le tourisme sous l'angle des potentialités d'un développement « intégré », c'est-à-dire qu'elle s'autorise à penser l'ouverture du site aux pratiques actuelles d'escalade et de trekking, sous réserve d'aménagements. Le risque que cette démarche peut faire courir au milieu naturel ne doit pas être sous-estimé. L'augmentation de la fréquentation touristique est en effet susceptible d'accélérer la dégradation de la richesse naturelle du Mont, même si elle constitue une opportunité d'action en faveur des populations qui vivent dans les sites perchés et qui sont les dépositaires de la richesse culturelle des lieux.

C'est pourquoi il devient nécessaire d'imaginer que les options précédemment décrites ne sont pas nécessairement irréconciliables. Il est en effet possible d'imaginer que la conservation du site soit basée sur le principe d'un cercle vertueux dans lequel la protection légale offerte au Mont renforce son attractivité touristique (Jha 2005 ; Lazzarotti 2000). Sur ce point, il est sans doute possible de s'inspirer partiellement des initiatives du Pays Dogon classé au Patrimoine de l'Humanité de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) pour envisager des actions permettant d'améliorer les conditions de vie des populations locales, aujourd'hui confrontées à de graves déficits sanitaires et socio-éducatifs. Cette approche permettrait la valorisation globale du patrimoine naturel et culturel. Si on admet de ce qui précède qu'un accès aménagé et concerté est l'hypothèse la plus réaliste et la plus profitable au développement humain de la région, se pose alors la question de la direction la plus appropriée à suivre. Quels sont les aménagements qui peuvent générer des ressources durables pour les acteurs du

tourisme et les plus judicieux en termes écologiques, c'est-à-dire ceux qui préservent l'unicité et la qualité des richesses naturelles du site ? L'hypothèse de ce travail est de privilégier une démarche qui concilie aspects environnementaux et sociaux. Dans la mesure des inégalités déjà existantes dans l'espace comme dans la société, le but à atteindre est de faire en sorte que les gains obtenus par une éventuelle ouverture du site au tourisme puissent être négociés entre toutes les parties et le plus équitablement possible.

Cette orientation nécessite en outre de considérer que le Mont Hombori ne peut être appréhendé que dans le contexte régional du Gourma des Monts, c'est-à-dire qu'il serait contre-productif que la réflexion sur la sauvegarde du Mont se développe indépendamment de sa situation à l'intérieur des circuits touristes locaux, régionaux et nationaux. L'approche touristique ne peut être restreinte à l'étude de la partie sommitale étant donné le nombre restreint de visiteurs qui la fréquente annuellement, évalué à une cinquantaine environ, en proportion de ceux qui sont attirés par le Mali en général. En d'autres termes, l'étude sur Hombori doit s'inscrire dans le cadre d'une réflexion sur la destination du même nom, qui conjugue patrimoine naturel et culturel et s'étend sportivement, culturellement et scientifiquement aux aspects sommitaux et aux parties basses.

3. Méthode

Ce travail a été effectué en étroite collaboration avec les scientifiques suisses et maliens du Projet Hombori, basés à l'Institut de Botanique de l'Université de Neuchâtel, au Département d'Ecologie et d'Evolution de l'Université de Lausanne et au Département de Médecine Traditionnelle du Mali. Les observations de terrain ont eu lieu du 28 novembre au 11 décembre 2005 et ont concerné l'ensemble des villages des Monts. Les méthodes utilisées revendiquent une approche anthropologique dans laquelle les résultats sont issus d'une pratique réflexive du terrain mêlant observations, enquêtes semi-directives, recensions et revue de la littérature. L'étude s'inscrit dans la première phase d'une dynamique qui repose sur trois dimensions fondamentales : évaluation – protection – gestion. Dans ce schéma général, l'évaluation biologique et sociologique opère en premier lieu, afin de recenser les propriétés du lieu et d'en apprécier son potentiel. Cette phase qui établit précisément les contours et le statut du site devrait permettre de proposer des perspectives de mise en valeur du site concerné par le phénomène touristique avant que, dans un second temps, des mesures de protection ou de valorisation soient appliquées en concertation avec les scientifiques, les autorités et les populations. Dans un troisième temps, une gestion concertée permettrait d'assurer la durabilité de la richesse écologique, des aménagements et des revenus liés au site.

La réflexion sur la mise en valeur du Mont Hombori par le tourisme ne peut faire l'économie d'une analyse du contexte d'intervention. Il est rare en effet que cette activité se développe d'une manière radicalement séparée de son substrat social, c'est pourquoi l'étude débute par une présentation des dynamiques historiques, démographiques et sociopolitiques. Sur la base des connaissances déjà développées

relativement au tourisme dans le Pays Dogon (Beek 2003 ; Walther 2001 et 2003), l'étude géographique a pour but de délimiter le contexte de l'activité touristique, en s'appuyant d'une part sur l'analyse des données statistiques permettant d'apprécier l'évolution du phénomène depuis les années 1980, d'autre part sur les infrastructures existantes dans la région. Des enquêtes de terrain auprès des populations locales permettent ensuite de remonter aux origines du tourisme afin de retracer l'historique de son développement, de mieux connaître les acteurs locaux impliqués dans cette activité, leurs motivations, leurs moyens et leurs difficultés, avec pour objectif de tracer le canevas des principales stratégies mises en œuvre par les habitants de Hombori. La confrontation des stratégies locales et des dynamiques importées par les touristes et leurs agences devrait permettre, enfin, de mettre en évidence les principaux déséquilibres qui affectent la région et de proposer des perspectives d'aménagement qui tiennent compte à la fois du potentiel et des limitations du site d'Hombori.

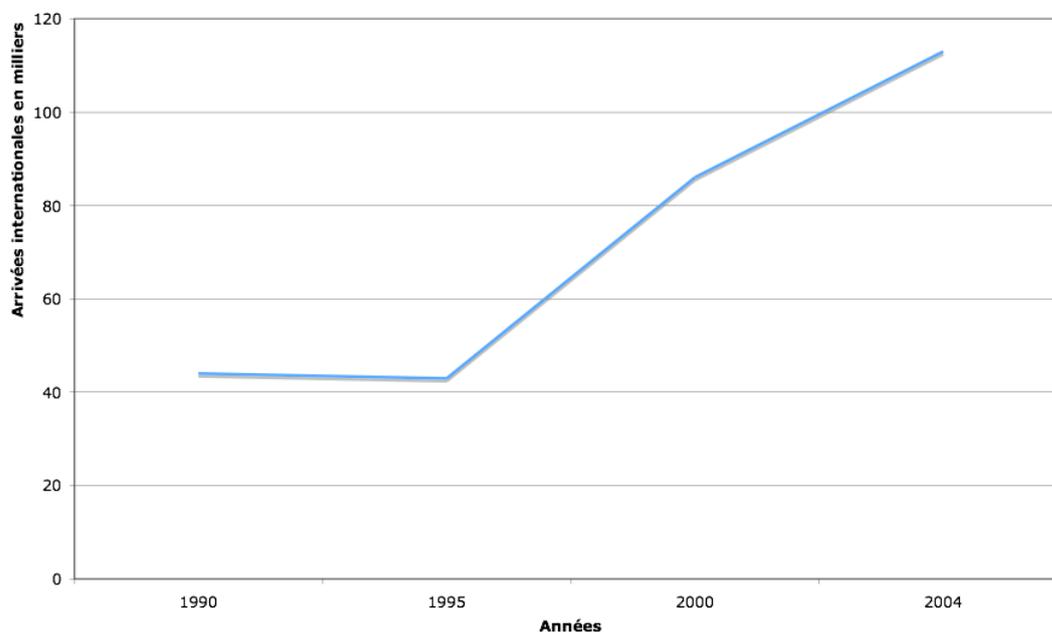
4. Mali : un tourisme d'expédition à dominante culturelle

Le tourisme en direction de l'Afrique est quantitativement marginal par rapport aux grandes destinations européennes, américaines ou asiatiques traditionnelles. Ainsi, si l'Afrique représente 15 % de la population mondiale, elle n'attire que 4 % des touristes. Seules les deux extrémités géographiques du continent, le Maghreb et le Sud africain, sont des destinations d'envergure internationale. Les flux annuels en direction de l'Afrique de l'Ouest ne représentent que 9 % du total du continent, soit légèrement plus de 33 millions de visiteurs internationaux en 2004 (WTO 2005). Dans ce contexte, les pays du Sahel, dont le Mali, ont une fréquentation touristique très spécialisée et numériquement peu importante. Le tourisme à destination du Mali est, jusqu'à aujourd'hui, surtout un tourisme d'expédition à dominante culturelle. Les voyages proposés sont essentiellement vendus par les tours opérateurs européens et américains, parmi lesquels les Français dominent le marché. Les circuits restent onéreux comparativement aux autres destinations exotiques, du fait des distances sur pistes qui imposent le recours aux véhicules tout-terrains, mais aussi parce que les tarifs aériens sont élevés. La clientèle visée par les agences est par conséquent située dans « *une tranche d'âge de 30 à 40 ans, déjà aisée mais encore sportive* » (Fouchier et Hoang 1989 : 165).

Le nombre d'arrivées internationales touristiques s'élève à 113 000 en 2004, en augmentation rapide depuis 1995 (+ 15 %). Le tourisme national a cependant souffert de la situation politique difficile qu'a connu le Mali au cours des années 1990, consécutivement à la rébellion touareg. Jusqu'en 1995, les régions nord du pays étaient interdites aux visiteurs, ce qui engendra une baisse considérable de la fréquentation globale. La reprise touristique, en 1996, coïncida avec la dissolution des différents fronts rebelles touareg, maures et songhay (Figure 1). Les revenus générés par l'activité touristique au Mali sont évalués à 110 millions d'euros en 2002, en forte croissance depuis 10 ans (+18 %). Selon l'UNESCO, la région de comprise entre Mopti, Djenné, Tombouctou et le Pays Dogon avait un potentiel d'attractivité d'environ 20 000 touristes par année en l'an 2000 et pourrait générer des revenus

annuels nets estimés à 10 millions de dollars (Mustal 1997). Selon l'Office Malien du Tourisme et de l'Hôtellerie (OMATHO), les touristes dépensaient 40 000 FCFA par jour et par personne à Bamako en 1996 et 27 500 FCFA à Mopti. La capacité hôtelière du Mali, en forte progression depuis 1988, est encore insuffisante: en 1997, le pays ne disposait que de 86 établissements, 1924 chambres et 2534 lits.

Figure 1. Arrivées touristiques internationales au Mali, 1990-2004



Source : WTO 2005.

5. Peuplement

La région de Hombori présente la particularité d'abriter plusieurs groupes ethniques sédentaires en marge de leur aire de peuplement. C'est notamment le cas des Dogon, qui sont ici à leur limite nord-est. Les cartes de répartition ethnique, relativement anciennes, montrent que l'habitat dogon se localise dans le massif de la Gandamia, au Sarnyéré (Koyo, Honga Tandi, Nemguéné, Diamaga), à Boni (Youna) ainsi que dans le Séno (Gallais 1975). Les villages de Wari, Barkoussi et Kelmi en constituent les sites les plus orientaux. Les Songhay quant à eux habitent un bastion avancé loin des villes historiques du fleuve Niger (Gao, Tombouctou) et leur habitat, souvent perché, se concentre dans le massif de Hombori, dans le nord de la Gandamia et à Boni. Le peuplement peul se compose de nobles et de tributaires (appelés rimaïbé) en voie de sédentarisation, situés dans la Gandamia, à Boni et jusqu'à Garmi (Main de Fatma). Les villages rimaïbé sont perchés alors que ceux des Peul nobles restent en plaine. Enfin, des Touareg habitent la région, en bordure des aires de pastoralisme du Gourma.

5.1. Origines historiques

L'archéologie des Monts du Gourma est mieux connue grâce aux efforts des campagnes menées dans le Sarnyéré, à Nokara, Douentza et Boni (Bedaux 1988 et 1993 ; Gallay 1981 ; Mac Donald 1994). Le peuplement dogon de la région est ancien, probablement de la même période que celui de la Falaise de Bandiagara (XVe siècle). Les origines des Songhay de Hombori sont, quant à elles, très hétérogènes. Leur étude est rendue difficile par le fait que la tradition orale ne distingue pas toujours clairement les groupes ayant peuplé la région suite à la défaite de Tondibi (1591) marquant la fin de l'empire songhay, des groupes antérieurement installés à Hombori. Outre les vagues de peuplement venues de l'est, c'est-à-dire de l'empire de Gao, et qui feront l'objet de l'étude la plus approfondie, on mentionne également des populations songhay venues du Ghâna, c'est-à-dire vraisemblablement de la région du sud mauritanien, par Tombouctou. Un autre groupe serait venu de Gourma Rharous, situé sur le fleuve Niger au nord de Hombori.

En ce qui concerne plus particulièrement les Songhay issus de Gao, la tradition orale rapporte qu'un groupe aurait quitté la capitale de l'empire du temps de Koy Mahamane, commandé par un dénommé Massata, fils de Koy Mahamane. Ces Songhay auraient gagné Doro, situé sur la route actuelle Gao-Mopti, puis Gossi où la mare aurait été creusée par une population désœuvrée (« goy-si » signifiant « il n'y a pas de travail » en songhay). Par la suite, ces populations se seraient installées pendant une trentaine d'années à Toussougou dans le Wami, à 18 km à l'est d'Hombori, où Koy Mahmane serait mort, avant de fonder Hombori. Cette vague correspond peut-être au peuplement datant de l'empereur Sonni Ali Ber (1464-1492). A cette époque, celui-ci « *pénètre profondément dans le Gourma et établit un chef-lieu de province à Hombori après plusieurs expéditions en 1467-1468 et 1472-1476* » (Gallais 1975 ; 142).

Ces Songhay auraient trouvé des populations animistes ne connaissant ni le cheval ni le sel et craignant les raids esclavagistes. Elles furent appelées « Nerouwa », ce qui signifie, selon les étymologies proposées localement, « mal dégrossis » ou « homme, es-tu là ? », mot de passe que s'échangeaient les autochtones entre eux. Selon toute vraisemblance, ces populations étaient apparentées aux Dogon, aussi appelés Tombo, Kuruminkés, Kurumba ou Kourmés dans la région. Elles parlaient une langue spécifique qui a disparu aujourd'hui et avaient trouvé dans le bastion rocheux que constituent les éboulis des Monts Hombori un refuge approprié pour faire face aux razzias esclavagistes. Chacun des cinq villages autochtones – Wari, Gonta, Tondi Bongo, Kelmi et Souwé – possédait une devise accompagnant le nom de la localité, relative à son emplacement géographique ou à ses attributs religieux. Ainsi, Wari était nommée Wari Ba Kinta, relativement aux « nouvelles constructions » (« Ba Kintaou ») adoptées par les habitants du lieu après que ceux-ci aient abandonné le site de Fondikali pour leur emplacement perché actuel. Gonta portait la devise Bongangui, ce qui signifie « au-dessus d'une forêt » et se rapporte à la situation du village, à moins que « Gangui » ne soit le nom du génie local. Au nom de Tondi Bongo s'ajoutait la devise Komno (« varan »), qui se réfère à la personne chargée du guet, couchée par terre tel un animal pour guetter les raids nomades. Quant à la

devise de Souwé, Bakara (ou « Ba koira ») elle se rapporte à l'abandon d'un emplacement moins bien défendu au profit d'un « nouveau village » perché.

La rencontre entre les Songhay et les populations préalablement installées dans les Monts Hombori donna lieu à un récit de fondation qui légitime l'attribution des pouvoirs politiques et religieux de chaque groupe. Dans ce récit, la mare de Fondikali, située au pied des éboulis d'Hombori, joua un rôle central. La tradition orale qui s'y rapporte possède plusieurs variantes. D'une manière générale, elle relate qu'une forêt séparait Hombori de Wami, où les Songhay s'installèrent temporairement. Les populations songhay, qui avaient l'habitude de pratiquer la chasse à l'aide de chiens, observèrent un jour que leurs animaux revenaient mouillés auprès d'eux. Désireux de connaître l'origine de la source à laquelle s'abreuvaient leurs bêtes, les Songhay découvrirent la mare de Fondikali et entreprirent de faire connaissance avec les villageois qui venaient y puiser l'eau. Cette mare présentait en effet l'avantage, par rapport aux autres zones humides de la région, d'être cachée des raids esclavagistes. Selon les villageois de Wari, les Songhay ne parvinrent pas à localiser immédiatement leur village perché mais leur présence à Fondikali fut rapportée à Wari par certains autochtones venus y chercher de l'eau. Ces derniers s'inquiétaient particulièrement des chevaux sur lesquels les Songhay étaient montés, soit que ces animaux leur aient été inconnus ou, plus vraisemblablement, qu'ils étaient associés aux esclavagistes qui parcouraient la région.

Ne partageant pas de langue commune, les deux groupes eurent tout d'abord des difficultés à communiquer. En signe de bonne volonté, les Songhay grillèrent la viande chassée au cours de la journée et la déposèrent au bord de l'eau à la disposition des habitants de Wari, lesquels demandèrent alors aux Songhay quelles étaient leurs intentions dans la région. Les Songhay répondirent : « *On se balade seulement, on n'a pas d'intentions guerrières. Aidez-nous à trouver un refuge pour nous cacher de nos ennemis* ». Les gens de Wari répondirent qu'ils ne pouvaient décider de l'installation des Songhay sans consulter au préalable les quatre autres villages concernés. Le chef de Wari, nommé Kaskara, convoqua une réunion au cours de laquelle certains villageois exprimèrent la crainte de perdre leur indépendance, notamment parce que les Songhay possédaient des chevaux. Leur raisonnement était le suivant : « Il semble qu'on soit de la même race que ces gens, mais on ne sait pas d'où ils viennent. Il ne faut pas qu'ils nous trahissent ». D'autres habitants, venus de Wari, furent plus favorables à une installation concertée des Songhay : « Ils sont venus se confier à nous. Donnons-leur un endroit pour s'installer et peut-être qu'on pourra en faire nos alliés ».

Pour trouver une solution, il fut décidé que le feu déterminerait l'étendue des éboulis accordée aux Songhay, à l'emplacement de l'actuelle ville de Hombori. La brousse fut incendiée et l'arrêt des flammes marqua la limite de la superficie concédée aux nouveaux arrivants. Les Songhay prononcèrent alors la phrase qui nomma définitivement Hombori : « How boori gaïndi » (« Aujourd'hui est un bon jour »). Lorsque la confiance entre les deux groupes se fut installée, les Songhay rassemblèrent leurs différentes troupes et demandèrent à connaître les villages autochtones de la région. Ils organisèrent une réunion au cours de laquelle ils firent

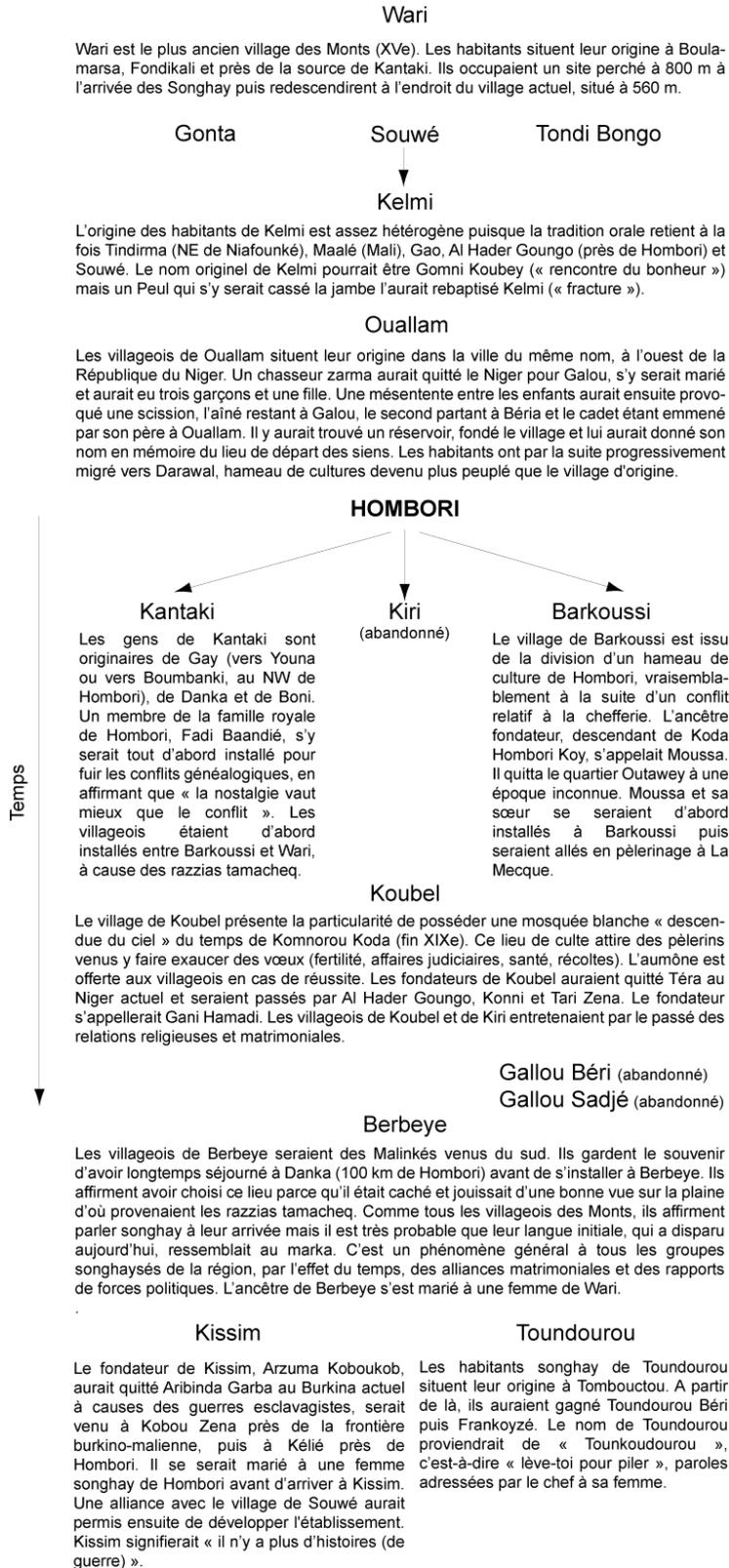
part de leurs intentions pacifiques et de la nécessité de s'allier pour lutter contre leurs ennemis. A la mort de Kaskara, qui commandait les cinq villages autochtones, la chefferie passa aux mains des Songhay et Zarafa fut nommé chef en disant : « je ne veux que la vérité ». Son règne fut marqué d'une grande sévérité puisque ceux qui ne se conformaient pas à ses préceptes étaient décapités au lieu-dit Bonseigney. Son fils détenait le couteau sacrificiel, lequel a dès lors symbolisé la transmission généalogique de la chefferie de père en fils.

Outre la ville de Hombori, les Monts abritent plusieurs villages perchés aux origines très diverses. Une tentative de reconstitution chronologique (Figure 2) doit tenir compte du fait que, dans la plupart des sites perchés, les origines sont sujettes à des interprétations diverses, de même que les itinéraires qui ont conduit les populations jusqu'à leur emplacement actuel.

Les Songhay s'installèrent durablement à Hombori. Ils s'y imposèrent politiquement et linguistiquement et adoptèrent progressivement certains traits culturels autochtones comme les danses et les rituels. Le gouverneur de la région était nommé Hombori Koy (« chef de Hombori ») et jouissait de certaines influences politiques à la cour de Gao. Le cas le plus célèbre est celui de Mohammed Touré, qui fut nommé à ce rang avant de s'emparer du pouvoir à Gao et fonder la dynastie des Askia qui régna de 1492 à 1592 dans cette partie de l'Afrique de l'Ouest (Cissoko 1985 : 219). Après la défaite de Tondibi en 1591, Hombori devint une région disputée entre conquérants marocains et groupes d'opposition songhay.

L'histoire retient en particulier le séjour de l'askia Nouhou à Hombori, qui résista aux envahisseurs depuis la province du Dendi, de même que la mort dans les falaises de Ouallam en 1595 du pacha marocain Mahmoud ben Zergoun, successeur du conquérant Djouder. Ce pacha fut cependant « *remplacé à la tête des Marocains par Mansour, qui, en juin 1595, battit Nouha dans le Hadjar (falaises de Tombo, dans le Hombori), et captura presque tous ses gens, hommes et femmes* » (Urvoy, 1936 : 46). Les Marocains réussirent à repousser temporairement les assaillants en direction du sud, non sans contribuer à doter Hombori d'une poudrière et d'une plantation de dattiers. La période marocaine marqua pourtant le début d'une grande insécurité, consécutivement à la désorganisation de l'empire songhay. Ce fut « *le signal de l'anarchie, du brigandage, des rapines et de la désorganisation générale. Pour la première fois depuis l'avènement du premier Askia, on vit les « barbares » des confins de l'empire attaquer le territoire des Songai* » (Delafosse 1912 ; 116). Hombori fut progressivement soumise à la domination tamacheq qui s'étendit sur le Gourma tandis que le contrôle des pachas marocains installés à Tombouctou se fit plus distant au cours du milieu du XVIIe siècle. Il devint impossible de cultiver la plaine sans risquer de se faire réduire en esclavage, ce qui poussa les habitants à cultiver les pentes des monts en aménageant des terrasses de pierres sèches et à adopter des remparts défensifs.

Figure 2. Chronologie d'établissement des villages des Monts Hombori



Source : enquêtes de l'auteur.

L'islamisation ancienne dans la région, quoique limitée à l'aristocratie, connut alors une éclipse de deux siècles, entre la fin de l'empire songhay et le renouveau musulman des djihadistes du XIXe siècle. Les guerres des Peul du Macina contribuèrent en effet, depuis la fondation de la Diina en 1818, à transformer radicalement le paysage religieux et politique. Certes, des Peul non sédentarisés chassés par Sonni Ali Ber peuplaient déjà la région, mais ce sont les guerriers de Cheikhou Amadou (vers 1773-1845) qui imposèrent véritablement l'islam à Hombori, à partir de l'ouest (Dalla et Boni). Ils envoyèrent à cet effet des émissaires talibé pour convertir les populations païennes. A Hombori, l'arrivée d'un dénommé Moussa Bodedio (« Le Rouge ») en 1818 occasionna le départ d'une partie de la chefferie, qui se réfugia à Dori en 1821 ou en 1828 (Gallais 1975 : 142), emmenant avec elle des manuscrits. La domination politique des Peul sur les Songhay dura jusqu'en 1864, au moment où le règne du Macina, allié de Tombouctou pour combattre Cheikh Omar Tall, prit fin. Pour diffuser l'islam auprès de la population, les Peul construisirent une mosquée dans la ville haute et emmenèrent cinq jeunes hommes d'Hombori à Dalla. Quatre d'entre eux revinrent au village et contribuèrent à propager la nouvelle religion. Profitant de l'avantage que leur procurait l'usage du cheval et des armes, les Peul imposèrent l'islam par la force et menacèrent les villageois de les réduire en esclavage en cas de refus.

Comme en témoignent beaucoup de rituels païens, la conversion des musulmans locaux fut pour le moins superficielle. Des exemples de rébellion à l'islamisation sont en outre encore relatés. Ainsi, lorsqu'un émissaire peul parvint à Kissim et s'installa chez le chef, la nourriture de son cheval fut empoisonnée ce qui occasionna sa fuite à Toundourou. La résistance à la nouvelle religion fut également plus diffuse et s'incarna, au fil du temps, par un recours fréquent aux rituels qui fondaient la vie sociale préislamique, notamment en cas de crise sociale ou écologique.

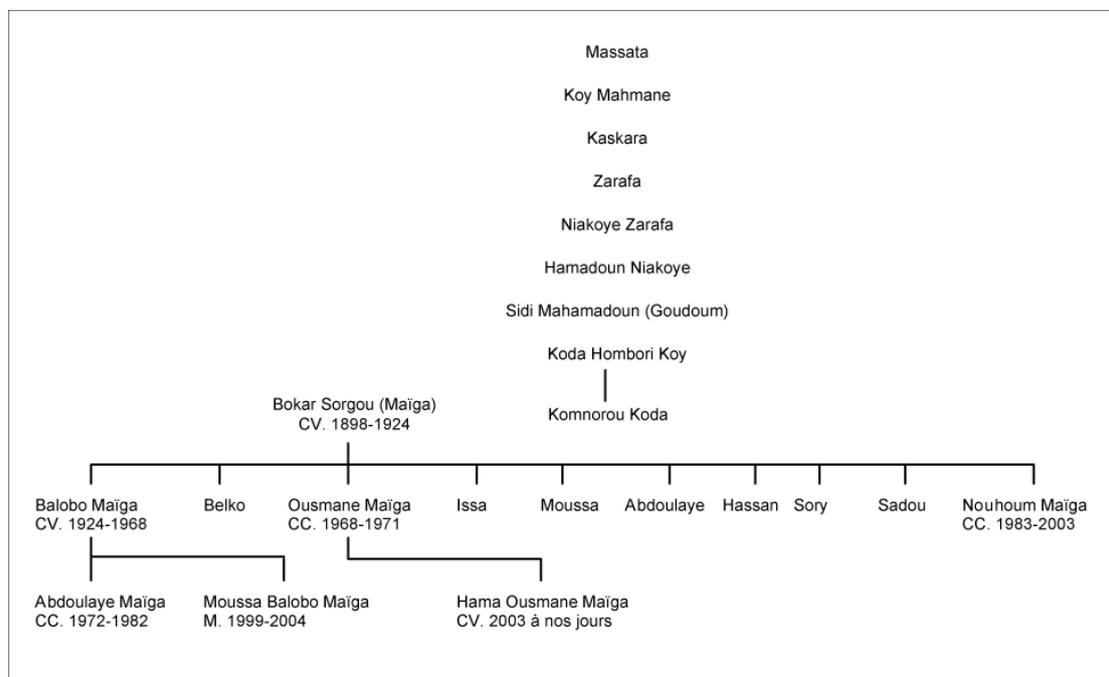
L'insécurité prit fin avec les Français qui conquièrent le pays depuis Douentza et Dala en 1899. Leur arrivée fut motivée par des raisons économiques (carrières de marbre) autant que politiques (Gallais 1975). En effet, à cette époque, le chef de Hombori, Koda Hombori Koy, se trouvait dans la situation difficile de faire face au pouvoir militaire des Touareg. Il négocia l'intervention des Français à Hombori et n'opposa pas de résistance. En retour, les Européens combattirent les Touareg et remanièrent, comme partout en Afrique de l'Ouest, les pouvoirs locaux à leur convenance.

De grandes transformations affectèrent alors la chefferie de Hombori. L'histoire locale, très conflictuelle sur ce point, retient que les Français furent désireux d'envoyer le fils du chef à l'école de Kayes pour lui inculquer les nouvelles normes socio-politiques coloniales. Peu disposé à accéder à la demande des Français, Koda Hombori Koy préféra envoyer Bokar Sorgou qui, selon les versions, se trouvait être son « neveu » ou le cadet d'une famille pauvre entretenue par la chefferie. Bokar partit alors à Kayes, puis à l'Ecole normale fédérale de l'Afrique Occidentale française de Dakar. A son retour, il déclara qu'il devait remplacer son « père » à la chefferie, celui-ci étant devenu aveugle. Les villageois préférèrent cependant « donner le turban » à Komnorou Koda, fils non instruit de Koda. Revenus à Hombori quelque temps plus tard pour s'assurer de la succession de Koda Hombori

Koy, les Français demandèrent à s’entretenir avec le chef du village. Ils constatèrent alors qu’il s’agissait d’un individu différent de celui qu’ils venaient de former à Dakar et attribuèrent la chefferie à Bokar selon le principe d’une transmission de père en « fils », remaniant ainsi la généalogie aristocratique. Compte tenu des rapports de force entre la chefferie locale et les colons, Komnorou Koda « accepta » la décision des Français mais refusa de céder sa maison. C’est pourquoi la chefferie actuelle s’est déplacée dans le quartier Madou, qui signifie « (il a) le nom seulement » pour signifier que celui qui règne ne possède pas les insignes du pouvoir, dont le tambour de guerre.

Ce phénomène n’était guère nouveau à Hombori puisque la chefferie avait préalablement déménagé plusieurs fois au gré des successions parfois conflictuelles. Initialement installée dans le quartier de Gissin Tarey au centre du village du temps de Niakoye Zarafa, elle fut ensuite déplacée dans le quartier Outaway situé à l’ouest de la localité. Les membres de la chefferie actuelle de village et/ou de canton sont des descendants de Boka Sorgou, comme l’indique la Figure 3.

Figure 3. Essai de reconstitution historique de la chefferie songhay de Hombori



Note : CV : chef de village, CC : chef de canton. M : maire.

Source : enquêtes de l’auteur.

Outre ces remaniements politiques, l’espace géographique va également connaître de profondes transformations, consécutivement à la disparition des menaces nomades.

5.2. Dynamiques des sites perchés

Les sites perchés des Monts Hombori, qui contribuent à la renommée touristique du lieu sont aujourd'hui concernés par une dynamique migratoire qui privilégie l'installation en plaine. Comme au Pays Dogon (Petit 1998 ; Thibaud 2005), cette dynamique affecte très diversement les villages situés en altitude. Les travaux effectués dans les années 1970 (Gallais 1975) avaient déjà permis de montrer une relation statistique forte entre l'ancienneté des établissements et leur volonté de perchement, ce qui signifie dans le cas particulier de Hombori, que les villages très anciens d'origine dogon connaissaient une croissance démographique nettement plus forte que les sites d'installation plus récente, peuplés de Peul et de Songhay. Cette relation est toujours d'actualité, à ceci près que l'emplacement actuel des localités correspond rarement à l'emplacement historique et que, si les villages d'origine songhay sont moins perchés, c'est surtout parce qu'ils disposaient autrefois d'une organisation militaire supérieure à celle des villages « dogon » et pouvaient, de ce fait, se positionner plus près de la plaine tout en repoussant les raids esclavagistes.

L'habitat perché, qui constitue la principale richesse architecturale de la région et le premier argument du développement touristique culturel, est généralement de forme compacte, caractérisé par des greniers insérés dans le corps des logis et des petites pièces pouvant comporter jusqu'à trois étages. Le plan d'ensemble est conçu comme un labyrinthe défensif pour assurer le combat in situ dans le cas des villages songhay ou la fuite dans le cas des villages dogon (Huet 1994). La ville de Hombori était ainsi protégée par un rempart (*tata*) en pierres, percé de quatre portes. Le dispositif était gardé par des archers et complété par de petits fortins qui défendaient la position perchée de la ville. A Toundourou, un *tata* de grande dimension existait également dans la plaine. Construit en pierres, il était destiné à freiner l'avancée des cavaliers tout en délimitant un espace suffisant à la culture céréalière dans la plaine. Les habitants des villages qui ne possédaient pas de muraille défensive, comme Kissim, s'en remettaient à des talismans enterrés pour assurer leur sécurité.

A la suite de Gallais (1975), les sites des Monts Hombori peuvent être classés en fonction de deux critères : les caractéristiques de leur site perché et leur degré d'occupation. Le Tableau 1 présente l'évolution démographique des sites perchés. Il confirme que la migration vers la plaine est assurément liée à la stabilité née de la période coloniale. Elle a eu des conséquences importantes en termes économiques également puisque les systèmes productifs se sont profondément modifiés. Les parcelles situées dans des endroits très escarpés ont été ainsi progressivement abandonnées, tandis que les villageois privilégiaient la culture céréalière dans les plaines sableuses des environs et adoptaient des formes d'élevage plus moins extensives. Les statistiques disponibles ne reflètent qu'une partie de cette réalité puisque les villageois continuent d'être enregistrés dans leur localité d'origine, même si comme à Ouallam par exemple, une émigration massive a beaucoup affecté les sites perchés au profit des hameaux de culture. Il devient alors difficile de savoir si la dynamique démographique positive des sites perchés relève véritablement d'un croît démographique interne ou si elle concerne préférentiellement les établissements de plaine rattachés aux villages d'origine. A Hombori, le problème est encore

complexifié par le fait que les quartiers de la ville nouvelle ne font pas l'objet d'un recensement particulier et que la population rattachée à la ville peut habiter dans des villages ou des campements officiellement rattachés au chef-lieu. En l'absence d'informations spatiales plus complètes et sous réserve des remarques précédentes, la situation actuelle montre que la distribution de la population est très inégalement répartie dans l'espace (Carte 3).

Tableau 1. Démographie des sites perchés des Monts Hombori 1948-2005

Site	Morpho- logie	Occupation	Ethnie	Pop. 1948	Pop. 1957	Pop. 1968	Pop. 1986	Pop. 2005	Crx annuelle moyenne 1968-2005 (%)
Barkoussi	Eboulis perchés	Habité	Dogon	59	74	86	211	318	3,4
Wari		Habité	Dogon	49	62	92			
Kelmi		Habité	Dogon	287	356	458	485	854	1,7
Berbeye	Eboulis de piémont	Habité	Songhay	104	104	118	125	193	1,3
Kiri		Abandon	Songhay et Peul	171	188	208 (13)	339 (0)	425 (0)	1,9
Galou		Abandon	Songhay	613	611	766 (92)	1121 (0)	1653 (0)	3,1
Koubel		En cours d'abandon	Songhay	?	?	?	?	10	-
Tandara		Abandon	Dogon	231	246	292	0	0	-
Toundourou		Habité	Songhay	279	283	299	298	507	1,4
Kissim		Habité	Songhay	225	234	263	412	527	1,9
Ouallam		Habité	Songhay	185	249	301	185	631	2,0
Kantaki	Replat d'altitude	Habité	Songhay	89	129	181	263	383	2,0
Hombori		Habité	Songhay et Peul	3400	3706	4126	3846	6178	1,1
Garmi		Habité	Peul rimaïbé	187	231	285	383	686	2,4
TOTAL				5879	6473	7475	7668	12360	1,4

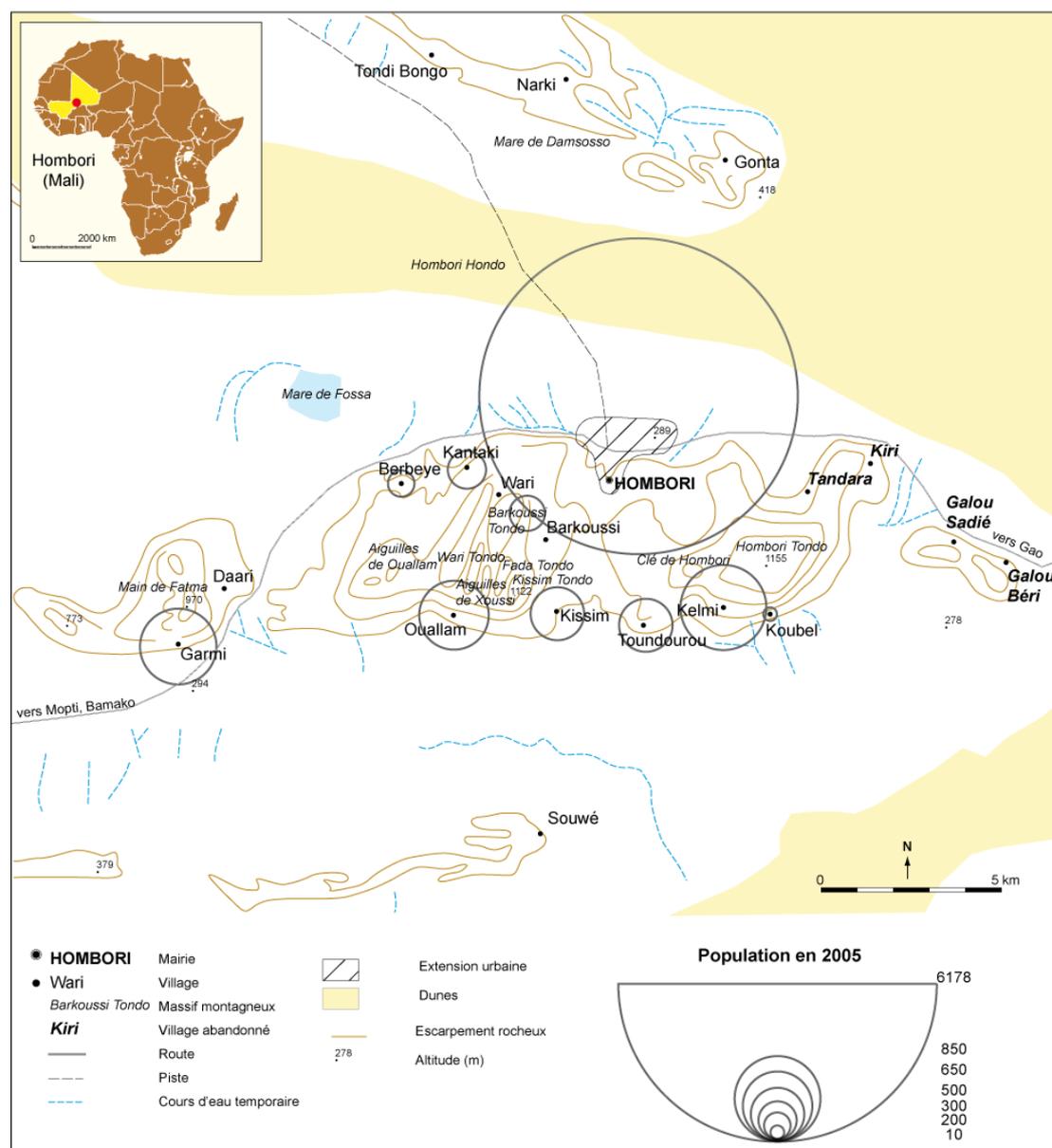
Sources : Gallais (1975) ; Huet (1994) ; Recensement communal (2005) et enquêtes de l'auteur.

Notes : les chiffres indiqués entre parenthèses concernent la population réellement perchée des sites. Wari et Barkoussi ont été réunis dans les statistiques des recensements depuis les années 1970 car ils totalisaient moins de 100 habitants chacun. Le chiffre de population du site de Hombori en 1986 ne prend visiblement pas en compte, comme en 1948, 1957, 1968 et 2005, la population des villages et campements rattachés au chef-lieu.

Le pôle urbain de Hombori (6200 habitants) domine très fortement l'ensemble des autres localités, dont la population varie entre 10 (Koubel) et 850 habitants (Kelmi). On note en particulier un certain déséquilibre entre la façade sud des Monts, formée de villages de taille relativement comparable et le versant nord, plus hétérogène.

Cette distribution semble liée à des facteurs physiques, notamment la disponibilité en eau dans les piémonts. Entre 1968 et 2005, quatre sites (Galou Sadié, Galou Béri, Kiri et Tandara) ont été abandonnés, tandis que le village de Koubel voyait sa population décliner. Géographiquement, les lieux laissés à l'abandon se situent tous dans l'extrémité est du massif sur des sites d'éboulis de piémont. En revanche, l'ensemble des autres villages perchés connaît une croissance démographique annuelle moyenne positive, surtout à Wari-Barkoussi (3,4 %), Garmi (2,4 %), Kantaki et Ouallam (2,0 %).

Carte 3. Population des sites perchés, 2005



Sources : Gallais (1975), IGN Hombori, 1959; Recensements nationaux 1968-2005.
Cartographie : O. Walther.

La vitalité de l'habitat perché paraît donc s'être diversement maintenue depuis

quarante ans. La migration vers la plaine semble moins irrémédiable que les difficultés d'approvisionnement en eau et les conditions climatiques générales pourraient laisser imaginer. Les villageois des sites perchés ont fait preuve d'une opiniâtreté exceptionnelle, marquée par un attachement historique et culturel très intense à leurs sites initiaux. Cela est particulièrement évident dans le cas de la ville de Hombori, qui a connu un fort développement de sa partie basse. Toutefois, seuls quelques rares habitants songhay du bourg historique ont déménagé de leurs habitations anciennes. Dans ce cas précis, l'extension urbaine récente de plaine, qui date des années post-coloniales, ne concerne que des migrants nationaux, originaires des régions de Gao et de Tombouctou, ainsi que des fonctionnaires de l'Etat malien. De part et d'autre de la route nationale qui lie Gao à Douentza, les constructions se sont multipliées suite aux sécheresses sahéliennes (1972, 1983, 2004) et à la rébellion touareg des années 1990, alors que dans les années 1960, seules les infrastructures étatiques (Poste, Gendarmerie, Office vétérinaire, école, logements de fonction) étaient construites à cet emplacement.

Le mouvement de migration d'un espace compact, organique et perché en direction d'un espace de plaine caractérisé par l'étalement des constructions est révélateur d'une transformation du lien social qui unit les villageois. Si l'habitat était localisé en altitude, c'était évidemment pour des raisons stratégiques liées à la défense des sites contre les nomades, mais également parce que le pouvoir villageois avait la force d'imposer ce choix et permettait de surmonter les difficultés liées au perchement: eau, bois, cultures plus lointaines. Avec la transformation du lien social, en rapport avec la fragilisation de la société et indépendamment du phénomène touristique, l'autorité traditionnelle ne parvient plus à obliger les gens à demeurer en site perché et chacun choisit alors individuellement de descendre en plaine par facilité. En effet, la migration n'est pas dirigée, elle est d'abord le fait de quelques familles ou jeunes adultes et elle accentue néanmoins le sentiment pour ceux qui restent d'être progressivement isolés et pénalisés. Ce sont évidemment les vieillards qui résistent le plus longtemps à la descente vers les nouveaux sites de village. Ils suivent le mouvement parce qu'ils ont besoin de leur famille pour vivre et conservent, pendant une période intermédiaire, quelques effets dans les anciennes maisons, avant de déménager définitivement.

6. Diversité de l'économie régionale

Les villageois des Monts Hombori vivent essentiellement des secteurs de l'élevage, de l'agriculture céréalière, du petit commerce et des emplois salariés fournis par l'émigration. D'une manière générale, les revenus issus du tourisme restent marginaux.

6.1. Secteurs traditionnels

Hombori constitue un débouché pour la vente sur pied des troupeaux de bovins, d'ovins et de caprins du Gourma, traditionnellement aux mains des éleveurs peul et tamacheq. Le marché aux bestiaux de la ville, qui se situe dans la partie basse est de

ce point de vue devenu une attraction touristique. Compte tenu des conditions climatiques plus défavorables que dans le Pays Dogon ou le dans le Delta intérieur du fleuve Niger, le sol est essentiellement cultivé de mil, parfois dans des éboulis aménagés en micro-terrasses (Berbeye, Kelmi) ou sur le sommet des reliefs tabulaires (Wari). Les cultures de contre-saison, dont l'oignon, restent peu pratiquées, exception faite de la région de Darawal, qui a bénéficié d'aménagements de la part de l'Entraide Universitaire Mondiale du Canada. L'absence de débouchés aux produits du maraîchage et l'éloignement aux centres de consommation ont poussé les petits producteurs à cultiver essentiellement du tabac, une plante très rentable qui s'écoule localement et au Burkina Faso. Le maraîchage est également pratiqué dans la zone humide de Kokokiré (3 km à l'est) mais la production est peu importante. Les villageois notent que les quantités d'eau disponibles dans les sources des montagnes environnantes ont diminué. Par exemple, à Kissim, se pratiquaient des cultures de tabac et de légumes qui ont disparu aujourd'hui. Dans d'autres cas, comme à Toundourou, des jardins sont à l'abandon, malgré l'eau disponible à faible profondeur.

Le petit commerce alimente quant à lui essentiellement les populations rurales au cours du marché du mardi, devenu également une attraction touristique. Bien qu'il soit reconnu pour son animation régionale, ce marché ne permet pas aux infrastructures hôtelières d'être indépendantes des centres urbains du Delta intérieur du fleuve Niger (Mopti, Sévaré) où se rendent les gérants des campements. Enfin, l'exode des jeunes est une solution plus répandue que l'investissement dans le tourisme pour répondre à l'insuffisance des moyens internes. Le travail salarié à Hombori, Mopti, Bamako et en Côte d'Ivoire fournit quelques revenus en cas de fort déficit pluviométrique et au cours de la saison sèche (octobre-juin), mais trouve ses limites par les faibles qualifications professionnelles des populations rurales temporairement émigrées.

6.2. Evolution du tourisme

En l'absence de données nationales détaillées relatives à ses flux, l'interprétation de l'évolution du phénomène touristique à Hombori reste problématique. L'opacité des mouvements et l'absence de variables quantitatives fiables (nombre, origine, durée) obligent à travailler sur des données partielles et disparates et ne permettent pas de connaître la situation financière des infrastructures touristiques. Cela est d'autant plus dommageable que la région de Hombori est située sur un axe touristique important : entre Mopti et Gao, les flux sont croissants depuis l'ouverture de lignes aériennes charters. Hombori est également situé à proximité immédiate du Pays Dogon (250 à 370 km selon les itinéraires), site touristique national majeur, dont la fréquentation a été évaluée à environ 15 000 nuitées en 2000-2001 (Walther 2003) et de Ouagadougou (472 km par Ouahigouya et Djibo).

A partir de 1980, la région a connu une hausse du tourisme liée à l'afflux de voyageurs arrivés par l'Algérie et le Niger, à l'installation d'un alpiniste espagnol à la Main de Fatma à partir de 1983 et à la mise en service de vols organisés par le Point Mulhouse jusqu'en 1987. Les années 1990 ont, en revanche, été marquées par une

forte dégradation de la fréquentation touristique consécutive à la rébellion touareg (1990-1991, 1994-1995) et à la guerre civile algérienne. Dès le début des années 2000, il semble que le tourisme ait repris de la vigueur grâce aux charters de Point Afrique (1995), malgré un banditisme résiduel entraînant des baisses conjoncturelles. Aujourd'hui, la reprise annoncée par l'apaisement des conflits maliens et algériens déçoit quelque peu les attentes des opérateurs touristiques locaux. Malgré ces contraintes, le tourisme à Hombori a connu une évolution marquée par deux variables évoluant de façon opposée : une baisse proportionnelle de la fréquentation alpiniste et une hausse du tourisme culturel et de trekking. Ce constat a des répercussions importantes en ce qui concerne la protection du patrimoine naturel du Mont Hombori puisque les visiteurs qui fréquentent les lieux sont plus susceptibles de parcourir les plaines et les piémonts que la partie sommitale.

Au total, les estimations effectuées dans le cadre de ce travail montrent que le nombre de nuitées annuelles s'élève à environ un millier à Hombori, concentrées à 80 % durant les mois de novembre à février. Ces chiffres prennent en compte les nuitées des trois campements officiels de Hombori à l'exception des deux structures récentes installées à la Main de Fatma. Ils montrent qu'en comparaison du Pays Dogon, les Monts Hombori n'accueillent qu'un nombre très restreint de touristes et qu'il existe une marge de progression importante en termes de fréquentation annuelle.

6.3. Acteurs du champ touristique

Le secteur du tourisme dans les Monts Hombori est marqué, comme au Pays Dogon, par le fait que les acteurs les plus engagés bénéficient d'une expérience professionnelle et de ressources financières acquises en dehors de la région. Leur nombre reste toutefois extrêmement limité. Moins d'une trentaine de personnes vivent partiellement ou totalement du tourisme à Hombori, parmi lesquelles 4 guides officiels et 4 occasionnels, 17 hôteliers et employés, 1 à 2 artisans. Les acteurs du phénomène touristique, parmi lesquels figurent les guides locaux, la mairie, les hôteliers et les agences de voyage, possèdent des motivations et des ressources très diverses.

6.3.1. Guides et hôteliers

L'Etat malien a institué une hiérarchie dans la profession des guides, en distinguant les guides nationaux des guides locaux. Théoriquement, les premiers, peu nombreux, devraient posséder une formation équivalente au bac et justifier de trois ans d'expérience, alors que les guides locaux devraient détenir le Diplôme d'Etudes fondamentales et cinq ans d'expérience, ou alors faire preuve de deux attestations provenant d'agences de voyage existant depuis cinq ans au moins.

Dans la pratique cependant, la différence de statut n'a pas d'influence notable sur l'activité et les compétences des guides. Force est de constater que les guides officiels de Hombori ont consenti des efforts importants en termes de perfectionnement. A la formation nationale effectuée en 2004 à Sévaré par l'OMATHO, les guides ont également ajouté d'autres stages et cours particuliers. Ils possèdent en outre des

connaissances linguistiques appréciées des clients non francophones, qui voyagent avec des agences italiennes notamment. L'activité d'escalade est loin de leur apporter les revenus les plus substantiels. Compte tenu du fait que la majorité des grimpeurs sont des professionnels qui n'ont pas besoin de guides locaux pour gravir les sommets des Monts et disposent de schémas issus de publications spécialisées et de sites d'escalade tels que www.alpinisme.com ou www.expe.com, les guides de Hombori vivent surtout du guidage touristique classique dans la région et au-delà.

Les guides locaux organisent, parfois pour le compte des grandes agences, des circuits qui prennent pour cadre géographique l'ensemble des Monts Hombori mais qui peuvent, selon l'expérience de ces accompagnateurs, également s'étendre au territoire national. Dans la ville haute de Hombori, les guides proposent des excursions comprenant la visite des sites de Fondikali et Bonseigney, des boutiques de bijoutiers et d'artisanat féminin, des différentes places villageoises et des principaux monuments architecturaux comme la maison des gris-gris ou celle des jeunes. La visite dure généralement de 30 à 40 minutes. Dans la ville basse, le marché du mardi et la foire aux bestiaux constituent les attractions principales, tandis que certaines agences apprécient d'amener leurs clients à quelques kilomètres au nord-ouest de la ville, pour profiter du coucher du soleil sur les dunes.

Dans la région des Monts, trois circuits principaux sont organisés² :

- Hombori – nuit à Kiri – Koubel – Kelmi – nuit à Kissim ou Toundourou Béri – Ouallam – Main de Fatma – nuit et trekking dans le massif de la Main de Fatma – Berbeye – Kantaki – Hombori ou Wari – Barkoussi – Hombori, soit 4 jours et 3 nuits.
- Hombori - nuit dans les dunes – Main de Fatma – nuit à Main de Fatma – Berbeye – nuit à Ouallam – Kantaki ou Kissim – Wari – Barkoussi – Hombori, soit 4 jours et 3 nuits.
- Hombori – nuit à Kelmi – Toundourou – nuit à Kissim – Wari – Barkoussi – nuit entre Ouallam et Berbeye – nuit à Main de Fatma – trekking – retour en voiture à Hombori, soit 4 jours et 5 nuits.

A partir de Hombori, les guides fréquentent également le massif de Tabi, de Boni et de la Gandamia, selon deux itinéraires :

- Hombori – Youna ou nuit à Youna Hindé – Loro – Boni Koyo – traversée de la falaise jusqu'à Boni (1-2 jours) – retour en voiture sur Hombori, soit de 3 à 4 jours et de 2 à 3 nuits.

² Temps de parcours approximatifs à pied : Toundourou – Hombori 35' ; Toundourou – Kelmi 1h ; Toundourou – Kissim 40' ; Kissim - Ouallam 45' ; Ouallam – Main de Fatma 3h ; Toundourou – Souwé 3h ; Barkoussi-Kissim 1h ; Hombori - Barkoussi 45'-1h ; Barkoussi - Wari 30' ; Wari – Kantaki 25' ; Kantaki – Route nationale 15'.

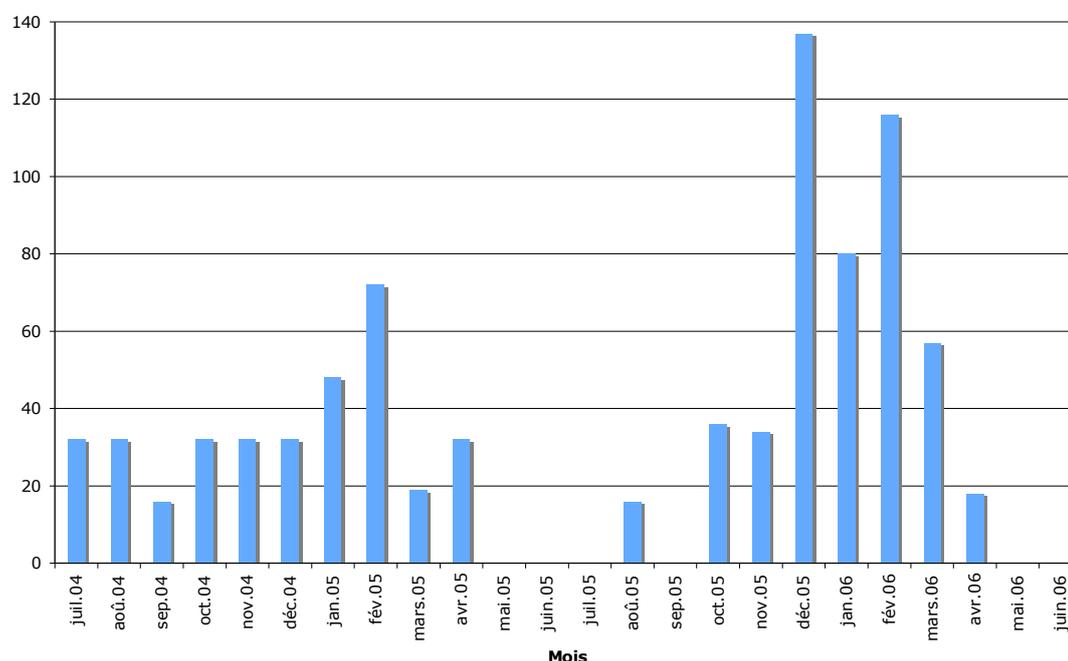
- Hombori - Boni – Ogi – nuit entre Ogi et Guitikran – arrivée et montée au Sarnyéré, visite et descente – nuit entre Nani et Dalla ou tour du massif de Sarnyéré en voiture jusqu'à Dala – trekking à travers la Gandamia par Aoussi – Bounti – retour en voiture par Kikara – Douentza, soit 5 jours et 4 nuits.

Les tarifs pratiqués par les guides dépendent de leur expérience, de la taille des groupes qu'ils conduisent et des relations de confiance qu'ils ont su nouer avec les responsables des agences. Une visite du vieux village de Hombori peut coûter de 1000 à 2500 CFA par personne selon la taille des groupes, alors qu'un itinéraire dans les villages des Monts revient à environ 15 000 CFA par jour et par personne, repas inclus. L'accompagnement des touristes désireux de pratiquer l'escalade est facturé environ 30 000 CFA par jour et par personne, auxquels s'ajoute une somme identique pour l'éventuelle location de matériel. Un voyage plus éloigné, jusqu'au Pays Dogon, peut coûter de 15 000 à 20 000 CFA par jour et par personne, selon que le groupe compte plus ou moins de 15 personnes. Les guides sont payés à la journée par les agences selon des barèmes très variables qui n'incluent pas les pourboires des clients. La variation des tarifs pratiqués par les guides locaux provient du fait qu'aucune institution ne fédère cette profession au plan local. Certes, deux d'entre eux ont tenté, par l'intermédiaire de l'Association Malienne des Sportifs de Montagne (AMSM) créée en 1995, une tentative intéressante de structuration de l'activité touristique locale. Mais, l'AMSM, qui avait pour but de « promouvoir la pratique des sports de montagne au Mali », n'est aujourd'hui plus guère fonctionnelle et n'est pas parvenue à unifier les tarifs des prestations touristiques, ce qui aurait permis de limiter la concurrence entre les guides locaux.

Trois hôteliers sont installés à Hombori et se livrent à une concurrence accrue depuis quelques années. Malgré l'augmentation de l'offre, le nombre de nuitées ne semble pas avoir augmenté significativement. Cette stagnation est liée notamment à l'absence de publicité spécifiquement ciblée sur Hombori par rapport à la Main de Fatma ou au Pays Dogon, déjà largement connus à l'extérieur du Mali. Tous les campements sont situés dans la ville basse, alors que le vieux Hombori, malgré ses qualités architecturales, ne possède ni possibilité d'hébergement ni service touristique. L'établissement le plus ancien et le plus fréquenté est le Campement Mango Bagni. Il possède 13 chambres doubles et sept personnes y travaillent dans un cadre semi-familial. Le patron est au bénéfice d'une formation hôtelière acquise en France alors que son adjoint a été formé à Bamako. Comme toutes les infrastructures touristiques maliennes, le Campement doit composer avec une activité saisonnière qui s'étend de début novembre à début mars (Figure 5). Le reste de l'année, les revenus proviennent de voyageurs de passage qui fréquentent le bar et le restaurant. La clientèle principale est, quant à elle, essentiellement composée de clients français, italiens et espagnols voyageant par agences. Nouvelles Frontières, Point Afrique et Azimut sont les plus gros clients. On évalue à 450 le nombre nuitées annuelles, ce nombre étant évidemment à considérer avec précaution compte tenu de l'absence de comptabilité officielle. La direction du Campement ne prospecte pas activement à l'étranger et se contente des commentaires des guides de voyages tels que le Routard ou le Petit Futé. Conjuguée à la concurrence récente des deux autres campements, cette absence de publicité ciblée explique peut-être que l'évolution des bénéficiaires ne

soit guère réjouissante et que le nombre de touristes soit resté globalement stable depuis quelques années. Le Campement souffre en outre de plusieurs handicaps. Tout d'abord, le manque d'électricité à Hombori oblige le patron à recourir à un groupe électrogène bruyant pour éclairer les chambres. Celui-ci est placé à proximité immédiate des clients et crée un désagrément notoire aux visiteurs pendant la nuit. Une solution solaire est à l'étude mais son prix évalué à 5 ou 6 millions de FCFA est un frein à l'investissement. Elle permettrait pourtant de remédier à l'éclairage, d'offrir la ventilation des chambres et, de ce fait, d'augmenter raisonnablement les tarifs actuels qui s'élèvent à 3000 CFA par chambre et par nuit. Ensuite, la gestion familiale de la structure, quoique avantageuse en termes de main-d'œuvre, produit des confusions sur l'attribution respective des lieux. Une solution séparée qui distinguerait mieux l'infrastructure hôtelière du logement et des cuisines familiales, apporterait plus de cohérence et de lisibilité. Enfin, la faible disponibilité locale en produits agricoles oblige les propriétaires du campement à se fournir à Mopti (320 km), ce qui renchérit le prix des marchandises.

Figure 5. Evolution des nuitées de l'agence Azimut (Italie) au Campement Mango Bagni de Hombori, juillet 2004-juin 2006



Source : Campement Mango Bagni.

Un second campement situé à l'est de la ville se nomme Le Tondanko. Ouvert il y a deux ans et demi, son propriétaire est un guide reconnu de Hombori qui possède une formation en informatique, abandonnée en 1996 pour le tourisme. Il a travaillé avec Allibert pendant deux ans et bénéficié de certains financements extérieurs pour réaliser son infrastructure d'hébergement. Le campement possède huit chambres et quatre huttes, exploitées par sept personnes. Trois grandes agences, Nouvelles Frontières, Azimut et Point Afrique, fréquentent les lieux. Leur clientèle, française et

italienne en grande majorité, représente environ 250 à 300 nuitées par an. Malgré cela, les revenus issus de l'hébergement sont à peine suffisants pour entretenir les employés de l'hôtel aux dires du propriétaire, qui s'appuie sur ses fonctions de guidage pour réaliser des bénéfices. L'activité touristique connaît, comme ailleurs, un pic de fréquentation entre décembre et janvier et plus secondairement de juillet à août. Le propriétaire tente de se faire mieux connaître en entretenant un site internet (www.mali-culture-trips.com).

Le troisième campement n'a pu être visité en raison de l'absence de son propriétaire. Compte tenu de sa petite taille, de sa récente installation dans le secteur du tourisme et du nombre limité de chambres disponibles, il est possible d'évaluer grossièrement sa clientèle à une centaine de nuitées annuelles.

Deux autres campements sont installés à proximité du massif de la Main de Fatma. Le premier est géré par l'alpiniste espagnol Salvador Campillo et sa femme. Ouvert en mars 2004, il compte 6 cases de 3 places (2000 CFA par personne) et emploie quatre employés de manière saisonnière. La clientèle est à majorité espagnole, plus secondairement française et italienne. Elle fréquente les lieux surtout en janvier et pratique l'escalade ou les sports de montagne (*base jumping* par exemple). Les touristes classiques ne font qu'y passer alors que les grimpeurs y restent plus longtemps. Le campement bénéficie d'une publicité faite par son réseau international, par les articles des magazines spécialisés et par un site internet (www.maindefatma.com). L'activité est handicapée par l'inaccessibilité à l'eau, actuellement puisée à Garmi, même si un projet de forage est en cours pour remédier à la situation. Le second campement existe depuis 13 ans. Une dizaine de chambres et de cases sont proposées à des prix variant de 1000 à 1500 CFA par personne. Il accueille les agences Nouvelles Frontières, Toguna, Point Afrique et Allibert, de début novembre à janvier. En dehors de ces périodes, le propriétaire travaille aux champs et à la rénovation de son campement grâce à un financement extérieur européen.

6.3.2. Mairie

L'avènement de la décentralisation au Mali est porteur de nouvelles perspectives dans le domaine du tourisme. Les communes constituent en effet un nouvel espace de réflexion et d'action touristique locale de même qu'elles fournissent un cadre légitime de concertation. Leur taille réduite leur permet, théoriquement, de constituer un échelon susceptible de procéder à la diffusion de l'information auprès des chefs de village et des individus intéressés par l'investissement touristique. L'échelon villageois, souvent idéalisé pour son « harmonie », semble en revanche trop démuné pour tenir compte des enjeux des flux touristiques, qui s'étendent sur une échelle régionale ou nationale.

Comme ailleurs en Afrique de l'Ouest, il semble que ce rôle légitime se heurte à de graves problèmes de trésorerie. A Hombori par exemple, la commune est endettée à hauteur de 6 à 7 millions de FCFA et doit faire face, avec ses maigres moyens, aux charges salariales dans le domaine de l'éducation et de la santé, outre le personnel de

la mairie. Le taux de recouvrement de l'impôt y est extrêmement faible car les populations ont pris l'habitude, après les mauvaises années exonérées de taxes, de ne plus payer leurs contributions légales. Les moyens de contrainte de l'administration existent mais ils coûtent plus cher que ce qu'ils pourraient potentiellement rapporter. La mairie pourrait éventuellement compter sur le secteur de l'élevage pour alimenter les caisses, mais là encore la perception est faible car la déclaration de fortune sur les animaux est remplie par les éleveurs eux-mêmes, lesquels sous-estiment naturellement leur cheptel. Dans la situation actuelle, la mairie est donc bien incapable de concevoir ou de supporter des actions spécifiquement destinées au tourisme. Conscients de cette faiblesse, ses responsables ont imaginé instaurer une taxe sur les visiteurs qui parcourent la commune mais ils ont renoncé à la mettre en pratique parce qu'ils jugent que l'offre culturelle actuelle ne justifie pas de ponctionner les flux sans contrepartie satisfaisante. Comme les exemples de Bandiagara et de Songho au Pays Dogon l'ont montré, il est contre-productif d'ériger des barrages municipaux destinés aux touristes, lesquels finissent par éviter les lieux qui instaurent de telles pratiques.

En imaginant que le nombre de touristes augmente, que des structures se mettent en place dans la ville et que de nouveaux postes de travail soient créés dans ce secteur, les retombées pour la commune seront pratiquement inexistantes du fait de l'absence d'impôt sur le revenu, de l'incivilité et des emplois informels non taxés. La seule manière de faire bénéficier la commune des retombées du tourisme est donc de lier les redevances au nombre de visites ou de nuitées. Une solution possible pour assurer des rentrées stables à la mairie serait d'instaurer une taxe sur chaque nuitée qui servirait à la promotion touristique et à l'aménagements des sites. Cela nécessiterait la tenue de comptes précis de la part des hôteliers de Hombori et une négociation avec les autorités préfectorales et/ou nationales. Actuellement, la taxe touristique qui est perçue théoriquement sur chaque nuitée touristique par l'Etat ne bénéficie en rien à la commune et ne fait pas l'objet d'une affectation transparente. Elle pourrait cependant constituer la ressource principale de la commune en matière de tourisme si l'Etat consentait à décentraliser l'affectation de ces taxes au profit des communautés locales. En considérant le chiffre de 1000 nuitées par an et à raison de 500 FCFA par nuitées, il est alors possible d'imaginer que cette somme puisse être investie annuellement dans un projet de valorisation touristique à très court terme : chantiers à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO), publication d'une brochure publicitaire, création d'un site internet, confection de panneaux d'information, organisation d'événements socioculturels, ouverture d'un bureau local des guides, etc. En outre, cette taxe pourrait contribuer, à plus long terme, et avec l'appui des bailleurs de fonds de la coopération au développement, à certaines opérations de plus grande envergure (voir chap. 7). Cette attribution aurait l'avantage de montrer que la taxation communale a un impact direct auprès des populations.

6.3.3. Touristes et agences de voyage

Il n'existe pas de terme en langue locale pour traduire le mot touriste. D'ailleurs, les villageois ne distinguent habituellement pas les « touristes » des « Européens » ou des « Blancs ». Tout Blanc est assimilé à un « Anassara » (« personne de Nazareth »),

quelle que soit son activité. Les entretiens menés auprès d'un échantillon d'une vingtaine de voyageurs fréquentant les structures d'hébergement ont montré que les touristes qui fréquentent Hombori peuvent être classés en trois catégories principales, aux attentes diverses vis-à-vis de la destination.

La première catégorie est constituée de jeunes gens attirés par le moindre coût de la vie et la possibilité de vivre « à l'africaine ». Certains d'entre-eux essaient ainsi de s'approcher le plus possible du mode de vie local en priant comme les musulmans, en refusant tout confort et en mangeant la nourriture des villageois. Il est fréquent que le comportement de ces touristes n'entraîne pas l'adhésion des populations locales, qui saisissent mal ce désir de rapprochement venant de la part de visiteurs pourtant comparativement plus aisés qu'elles. L'incompréhension des Maliens devant ce genre de touristes est grande, eux qui essaient par tous les moyens d'échapper à leur condition, rêvent de « partir en aventure en Europe » et exhibent volontiers des signes de richesses ostentatoires lorsqu'ils en ont les moyens (boubous richement décorés, bijoux en or ou voitures climatisées).

Le second type de touriste forme une clientèle plus fortunée et plus âgée, habituée aux voyages lointains et attirée par la dimension historique et culturelle du Mali. Pour ces voyageurs, la visite de Hombori fait partie d'un circuit touristique initié à Bamako, à Ouagadougou ou à Gao, le plus généralement par l'intermédiaire d'une agence de voyages. C'est évidemment ce genre de visiteur qui est recherché par les guides locaux parce qu'il assure des bénéfices importants et génère des profits auprès des loueurs de véhicules tout-terrains, des restaurateurs, des antiquaires et autres marchands. Dans cette catégorie figurent les coopérants expatriés qui s'offrent quelques jours de vacances en famille dans la région pendant la période de Noël.

Hombori attire enfin une clientèle spécialisée dans les sports d'escalade ou les possibilités de randonnées offertes par les agences de voyages. Ces touristes fréquentent les voies d'ascension recensées par les magazines et les sites internet spécialisés, ainsi que les villages perchés tout au long d'itinéraires d'environ 5 à 6 heures de marche quotidienne. Ce sont eux qui sont les plus susceptibles de gravir les sommets et, éventuellement, d'y introduire des perturbations au niveau de la faune et de la flore. Cependant, étant donné que l'ascension du Hombori Tondo est réputée plus facile que celle des pitons de la Main de Fatma, les professionnels de l'escalade, toujours à la recherche de la difficulté, privilégient ces sommets. Cela explique aussi que deux campements aient été construits au pied de la Main de Fatma, destinés aux professionnels de sports de grimpe.

D'une manière générale, les grimpeurs dorment rarement au sommet des monts puisque leur intérêt réside essentiellement dans l'ascension elle-même. Il arrive parfois qu'ils y passent du temps, s'ils se trouvent bloqués par la nuit dans l'ascension ou si les vents ne leur sont pas favorables pour une descente en parachute mais d'une manière générale, il semble qu'ils préfèrent redescendre immédiatement en plaine. Cette situation pourrait éventuellement être modifiée par la diffusion des itinéraires de via ferrata qui, comme sur le Hombori Tondo, permettent à une clientèle d'amateurs de se rendre sur les sommets avec plus de facilité. On rappelle à ce titre

que les voies d'ascension du Mont Hombori sont multiples : à l'est, la voie de Kiri est réputée la plus difficile, alors qu'en allant vers l'ouest, se trouve celle de Hombori Ganfo (« Porte de Hombori ») puis la voie aménagée en via ferrata. A noter que sur le Hombori Tondi Ganfiso (« Clé de Hombori »), la roche est trop fiable pour ouvrir des voies. Les moyens financiers des grimpeurs et des trekkeurs semblent se situer entre les deux catégories précédentes, mais, en l'absence d'infrastructure locale en dehors de Hombori, les revenus locaux qu'ils génèrent sont peu élevés. Contrairement à la Falaise de Bandiagara, le trekking n'a pas encore contribué au développement quantitatif des campements villageois ainsi qu'à la production généralisée d'un artisanat spécifiquement destiné au tourisme.

Hombori reste une destination pour laquelle les attentes des touristes rencontrés sont moins fortes que celles qui caractérisent le Pays Dogon. Les voyageurs qui se sont documentés sur la région avant leur départ souhaitent retrouver les éléments forts des publications grand public ou plus spécialisées sur les sports de grimpe, parmi lesquels les aspects scéniques et les sites perchés. De ce point de vue, l'imaginaire touristique est dominé par les caractéristiques « naturelles » des Monts, leur massivité qui est souvent comparée à celle de Monument Valley aux Etats-Unis. Dans leurs contacts limités avec les populations locales, ils apprécient « l'hospitalité » et la qualité des « contacts humains » pour lesquels la destination Mali est réputée dans son ensemble. La recherche d'une vie pure et préservée se double parfois d'une volonté de retour à l'enfance de l'humanité. Les touristes pensent souvent voir à l'œuvre une civilisation qui vit ce que les sociétés occidentales ont déjà dépassé historiquement. Cette sociabilité heureuse est encouragée par le discours des guides, des villageois et des hôteliers dont les salutations répètent à longueur de journée que « ça va, ça va bien, ça va très bien » et qui masquent les conflits que le court passage touristique ne permet pas de soupçonner.

Si une très large majorité des touristes est satisfaite de sa visite, certaines déceptions sont néanmoins vivement exprimées. Le reproche le plus souvent entendu concerne la mendicité continuelle des enfants et, parfois, celle des adultes. Ce phénomène est vécu comme le signe irréfutable de la perversion engendrée par le tourisme sur la culture de la région, même si ce phénomène n'est pas propre à Hombori. Dès leur plus jeune âge, les enfants abordent en effet constamment les touristes par les mêmes demandes pressantes : « *Ça va bonbons ? Donne-moi bidon* ». Les touristes repartent alors avec le sentiment d'avoir été constamment suivis et sollicités au cours de leurs visites. La mendicité est à ce titre vécue comme une contrainte et engendre des tensions au sein des groupes de visiteurs.

Conscients de leur responsabilité, les guides de voyage enjoignent de ne rien distribuer au hasard et de cibler les personnes qui pourraient éventuellement recevoir un cadeau. Dans la mesure du possible, les guides locaux avertissent aussi leurs clients de l'obligation de ne rien donner aux enfants. Pourtant, ils se trouvent bien souvent dans une position difficile, entre leurs clients auxquels ils interdisent de distribuer des « cadeaux » et les villageois qui attendent un bénéfice du passage des étrangers. A ce titre, il y a peu à attendre d'une législation ou d'une intervention étatique dans ce domaine, les autorités maliennes ayant assurément d'autres priorités.

Une scolarisation accrue permettrait certes d'infléchir l'évolution actuelle tant le taux d'analphabétisme des adultes est encore élevé au Mali, évalué à 81 % de la population de plus de 15 ans en 2002 (PNUD 2004).

6.4. Faiblesse des revenus touristiques

L'étude a montré que les revenus issus du tourisme sont, dans la situation actuelle, extrêmement faibles. En comparaison du Pays Dogon, force est de constater que le dynamisme touristique des Monts Hombori est peu développé. Dans la ville de Hombori, la vente d'objets d'artisanat, les services hôteliers et les activités de guidage sont certes plus répandus qu'ailleurs, mais d'une manière générale, aucun des autres villages des Monts n'a développé d'offre comparable à celle qui fait la renommée du Pays Dogon. Les touristes ne consomment quasiment pas de produits artisanaux tels que bijoux, pagnes, poteries ou sculpture sur bois comme c'est devenu l'usage tout au long de la Falaise de Bandiagara, pas plus qu'ils n'ont accès à des biens de consommation courante comme des boissons gazeuses par exemple. En outre, aucun service ne leur est spécifiquement proposé dans le domaine de l'hébergement ou du guidage spécialisé. En définitive, il n'est pas exagéré d'affirmer que personne ne vit du tourisme, même partiellement, dans les villages périphériques de Hombori.

Cette situation peut être diversement interprétée. En termes de conservation du patrimoine naturel et construit, il s'agit assurément d'un avantage qui « préserve les traditions » et les écosystèmes d'une transformation brutale et mercantile. Cependant, il est tout aussi manifeste que l'absence de revenus issus du tourisme crée une situation conflictuelle qui ne peut déboucher sur des perspectives de développement satisfaisantes. En effet, le maintien de ce qui fait la richesse culturelle et écologique des lieux dépend, au moins en partie, du degré d'investissement des populations bénéficiaires, relativement au phénomène touristique. L'absence de services proposés aux touristes dans les villages provoque une situation parfois conflictuelle car les habitants reprochent souvent à juste titre aux touristes de pas faire profiter les sites de retombées économiques.

L'absence de produits et de services spécifiquement destinés aux touristes est-elle alors la preuve d'un désintéressement de la part des populations locales ou trahit-elle au contraire une incapacité à se « brancher » sur des stratégies exogènes trop éloignées des modes de faire traditionnels ? Du fait de l'urgence de certaines préoccupations liées à l'accès à l'eau ou au marché du travail qui reflètent le problème plus général de l'enclavement de ces territoires, il est vrai que la question des apports touristiques ne constitue pas toujours une priorité pour les populations des sites perchés. Celles-ci revendiquent avant tout les moyens d'accéder à de meilleures conditions de vie. Cependant, dans l'état actuel des finances communales et des multiples sollicitations auxquelles doivent répondre l'Etat malien et les bailleurs de fonds, il n'est pas certain que cette question soit réellement à l'ordre du jour. Il est toutefois bien certain que le tourisme pourrait servir d'accélérateur de ces dynamiques, si une stratégie concertée parvient à lier les problématiques concernant l'amélioration des conditions matérielles de vie dans les sites perchés aux

dynamiques touristiques. Bien que les ressources actuelles du tourisme soient encore limitées par le nombre de visiteurs et la renommée comparativement plus faible de Hombori vis-à-vis des autres pôles nationaux, un important potentiel existe dans ce domaine, en particulier dans les secteurs de l'hébergement et des services périphériques. C'est pourquoi l'étude a choisi de présenter dans les chapitres qui suivent quelques perspectives de développement.

7. Le tourisme au secours du patrimoine ?

L'analyse du contexte montre qu'il serait possible d'envisager un développement selon quatre axes principaux : classement et valorisation de la destination, création d'infrastructures d'hébergement et de services touristiques, amélioration de l'accessibilité aux sites perchés et amélioration de la desserte en eau.

7.1. Classement et valorisation de la destination

La valorisation du patrimoine naturel et culturel de Hombori passe par une forme légale de classement qui lui assure, comme au Pays Dogon, conservation et développement. Cette entreprise de longue haleine, dont l'analyse dépasse le cadre de ce travail, ne peut être menée qu'en étroite collaboration avec les acteurs institutionnels et informels maliens et internationaux. Dans le cas où la politique de mise en valeur du tourisme malien souhaiterait contribuer à conserver le patrimoine, la solution serait peut-être de s'orienter vers un tourisme culturel visant une clientèle aisée. Celle-ci pourrait assurer aux sites menacés un intérêt durable doublé de revenus suffisants. Il est en effet contre-productif d'envisager un accroissement du nombre de touristes si leur apport financier reste peu élevé. Comme la destination Mali ne peut offrir des dépaysements de masse de type balnéaire ou safari et qu'elle ne dispose pas des conditions d'investissement suffisantes pour accroître significativement le nombre de campements sans que ceux-ci souffrent trop de la concurrence et de la morte-saison, il lui reste à promouvoir un tourisme de qualité. Le but à atteindre ne serait donc pas seulement l'augmentation quantitative du nombre de touristes mais plutôt le pouvoir d'achat de ceux-ci, dans l'optique que les revenus générés par cette activité soient réinvestis sur place. Cependant pour l'instant, il apparaît que cette perspective est fort éloignée ; en effet, les infrastructures touristiques existantes ne peuvent répondre aux attentes de cette catégorie de visiteurs en termes de confort, de déplacements et d'informations.

L'engouement touristique pour le Mali est pourtant riche de potentialités économiques. Ce pays a ainsi réussi à se positionner favorablement sur le marché touristique mondial en axant sa promotion sur les dimensions culturelles et environnementales. Le site d'Hombori allie potentiellement ces deux caractéristiques. Au Mali, trois destinations principales dominent le champ du tourisme : le Pays Dogon, Tombouctou et Djenné. Considérées comme des visites incontournables, elles jettent de l'ombre aux autres lieux d'intérêt, comme Hombori par exemple. Dans le cadre de la stratégie nationale du tourisme au Mali, se pose la question de la valorisation des sites d'intérêt secondaire : vaut-il mieux tenter de développer, pour

chacun, une identité propre qui viendra enrichir la palette des destinations internes de la destination Mali, ou est-il préférable de lier les lieux secondaires aux pôles existants ?

En ce qui concerne Hombori, l'hypothèse de ce travail est de considérer que cette destination gagnerait beaucoup à être liée d'une manière plus forte à celle du Pays Dogon. Il est en effet bien illusoire de vouloir concurrencer le Pays Dogon sur un terrain où il dispose de décennies d'expérience en matière de tourisme et d'une fréquentation dix à quinze fois supérieure. Aujourd'hui, Hombori et le Pays Dogon fonctionnent certes comme deux destinations proches que les voyageurs fréquentent généralement de pair lorsqu'ils proviennent de Gao, mais qui ne sont pas associées au niveau du marketing malien. Les arguments ne manquent pourtant pas pour proposer de « vendre » Hombori et le Pays Dogon sous le couvert d'une appellation commune. Les éléments du patrimoine naturel et culturel seraient alors conjointement présentés à travers la valorisation de la continuité de la falaise, des aspects géologiques et géomorphologiques et des spécificités architecturales comme les sites perchés. L'unité de cette destination peut paraître au premier abord artificielle, mais il faut se rappeler que le Pays Dogon lui-même possède une cohésion largement construite du point de vue ethnologique, linguistique et architectural (Beek 1991 ; Bouju 1995 a et b ; Ciarcia 1998). Dans cette stratégie, Hombori et les Monts du Gourma constitueraient une destination en continuité naturelle et culturelle avec la destination principale du Pays Dogon.

La valorisation du patrimoine naturel et architectural pourrait s'inspirer des actions entreprises au Mali dans le même domaine, notamment le projet Réhabilitation et Restauration de l'Architecture de Djenné mené de 1996 à 2003 par les Pays-Bas, le Musée National d'Ethnologie de Leyde et les autorités maliennes (Bedaux, Diaby et Maas 2003), de même que les initiatives conduites au Pays Dogon depuis son classement au Patrimoine Mondial de l'Humanité en 1989 (Bedaux et Van der Waals 2004). Ces projets ont en commun de considérer la mise en tourisme des lieux comme une potentialité de développement et de procéder à des actions très concrètes de réhabilitation du patrimoine construit. Certes, le risque existe, dans ce genre d'initiative, de proposer à la visite des coquilles creuses et de faire passer les touristes à côté de ce qui fonde le présent de la vie quotidienne des habitants. Dans ce sens, la restauration ne doit pas aboutir à la « disneylandisation » des anciens sites perchés. Dans le cas de Hombori, cette restauration nécessite de prendre en compte la double dimension naturelle et culturelle. En ce qui concerne la biodiversité, la valorisation du site passe nécessairement par une reconnaissance scientifique internationale de l'importance du Mont et, par la suite, par des actions de protection ciblées. Dans le cas du patrimoine architectural, la mise en valeur s'adresse en premier lieu aux spécificités des sites perchés, caractérisés par une organisation défensive héritée.

7.2. Création d'infrastructures d'hébergement et de services touristiques

Compte tenu de la dimension régionale du tourisme à Hombori, l'organisation actuelle pourrait être améliorée en créant, à Kelmi, Toundourou, Kissim et Ouallam, de petits relais touristiques rudimentaires proposant aux touristes trois types de biens

simples : une boisson fraîche, une case ou une terrasse pour dormir, de l'artisanat. Ce genre de projet ne se décrète pas. L'exemple du Pays Dogon montre que certains individus au profil atypique fonctionnent comme des pionniers du tourisme et y introduisent progressivement des services spécifiques : chrétiens, particuliers disposant d'un capital de départ, fils cadets de chefs de village, jeunes ambitieux revenus de l'émigration vers les villes du Golfe de Guinée, ce sont eux qui vont faire l'effort d'approvisionner les villages en boissons, installer de petits campements dans leur concession et aménager des boutiques d'artisanat (Walther 2001). Si un développement plus important devait s'opérer à Hombori, il est probable qu'il se fasse à partir de ces individus particulièrement entreprenants. C'est pourquoi il convient de favoriser les initiatives privées plutôt que de vouloir imposer partout des structures collectives.

Mais la diversification de l'offre touristique en matière d'hébergement et de commodités ne se heurte-t-elle pas à des obstacles liés au niveau de l'investissement, lequel dépasserait les capacités locales de financement ? Il semble que ce ne soit pas nécessairement le cas, en raison des faibles coûts qu'une structure sommaire d'hébergement touristique requiert en milieu rural sahélien. L'exemple du Pays Dogon, qui présente des conditions d'investissement similaires voire moins favorables, montre que la plupart des campements villageois se sont ouverts avec des moyens extrêmement limités. Dans ce cas précis, l'infrastructure hôtelière s'est développée à partir du logement familial auquel se sont ajoutés progressivement des bâtiments de plus en plus spécialisés dans l'accueil des touristes.

En outre, l'hébergement a permis d'augmenter les ventes de boissons au village. Les petites structures dogon montrent en effet qu'il est très rentable d'investir quelques milliers de FCFA dans l'achat de boissons gazeuses (« sucreries »), une denrée très appréciée par les touristes en raison des très fortes chaleurs de la région. Une caisse de 24 bouteilles de soda, achetée environ 4500 CFA auprès de la société de distribution ou de certains grossistes, peut être revendue 12 000 CFA aux touristes, ce qui dégage un bénéfice net d'environ 7000 CFA, déduction faite des frais de transport et d'entretien. Sans électricité, les boissons sont gardées au frais dans des jarres traditionnelles. En comparaison de la falaise de Bandiagara, Hombori présente même plusieurs avantages non négligeables en ce qui concerne l'intensification des services touristiques. La plupart des sites sont en effet peu éloignés de l'axe goudronné Mopti-Gao ce qui facilite l'approvisionnement en produits issus de l'industrie agro-alimentaire.

7.3. Amélioration de l'accessibilité aux sites perchés

La desserte des villages des Monts Hombori est actuellement une entrave importante à la création de structures d'hébergement et, plus généralement, à la fréquentation des visiteurs. La création de pistes rurales est déterminante pour le développement du tourisme car elle permet à une catégorie de touristes de visiter les sites à partir de la plaine sans avoir à rayonner depuis Hombori. Il est cependant illusoire d'imaginer que la commune disposera des moyens suffisants pour construire des routes même si les autorités souhaitent un rattachement de la commune au projet routier du secteur de

Bandiagara. Dans ces conditions, il serait peut-être plus réaliste de prévoir l'aménagement, dans une première phase, de sentiers pédestres qui lient les sites entre eux ainsi qu'avec la plaine. De l'avis des guides locaux, plusieurs itinéraires pourraient être réhabilités ou créés. Outre la piste rurale qui fait le tour des Monts, par Koubel, Kelmi, Toundourou, Kelmi, Ouallam, les principaux chemins à aménager sont : (1) Montée au col du Mont Hombori depuis la plaine ; (2) Descente du col du Mont Hombori jusqu'à Kelmi ; (3) De Kiri au col du Mont Hombori ; (4) De Berbeye à Ouallam.

Ces aménagements pourraient être réalisés grâce à des chantiers à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO) et financés par la taxe touristique communale. Comptée en journées de travail, la taxe annuelle permettrait de payer une équipe de 10 villageois et leurs outils pendant plusieurs semaines en dehors de la période de culture.

7.4. Amélioration de la desserte en eau

L'accès à des ressources hydrauliques plus abondantes et plus régulières constitue la préoccupation de toutes les populations localisées en altitude, particulièrement dans les sites les moins favorisés tels que Wari et Barkoussi. Dans l'ancienne stratégie de perchement, il est fort probable que les endroits retenus disposaient d'une source capable de ravitailler le village en cas d'attaque, car il aurait été trop risqué de dépendre d'un point d'eau unique situé en plaine, à la merci d'un empoisonnement ou d'un siège nomade. Mais aujourd'hui, dans les villages des Monts, l'eau provient des forages situés dans la plaine et, de manière saisonnière, de sources nichées dans les éboulis (Wari, Koubel, Kiri, Kelmi, Toundourou, Kantaki) ou les falaises. Dans certaines situations très difficiles, les villageois ont déjà commencé à exécuter le travail de forage eux-mêmes en désespoir de cause. Ainsi, à Wari, les habitants ont foré manuellement sans succès les éboulis dans le but de trouver de l'eau et d'alléger ainsi la corvée quotidienne des femmes et des enfants, lesquels sont obligés de descendre à Hombori dès le point du jour, ce qui représente à chaque déplacement environ une heure de marche. Il n'existe nul micro-barrage qui pourrait, comme au Pays Dogon, assurer une partie de l'approvisionnement en eau de la population ou permettre des cultures de contre-saison. Des sites particulièrement appropriés à ce genre de construction existent pourtant dans les gorges qui caractérisent la zone des Monts (Wari, Koubel).

L'intensité des sécheresses ayant frappé les pays sahéliens au cours des trente dernières années explique sans doute la disparition des points d'eau perchés, comme à Berbeye par exemple, où les villageois se fournissaient à une source proche du village. En ville de Hombori, la desserte en eau potable est également défectueuse. Cette situation perdure malgré les difficultés d'approvisionnement dont souffre le site perché. Du fait que l'installation de pompage coloniale ne fonctionne plus, l'eau consommée dans la ville haute est portée dans des seaux et des outres de cuir jusqu'aux ménages par des femmes, des enfants et des ânes. Tous s'approvisionnent dans des puits de plaine dont la qualité laisse fortement à désirer. La ville basse dispose quant à elle de robinets publics qui fournissent de l'eau de forage aux charretiers, lesquels approvisionnent ensuite les ménages et les campements. Un

réseau de distribution fut autrefois fonctionnel et sa restauration est à l'étude. La situation paraît toutefois problématique, compte tenu du grand nombre d'infrastructures hors d'usage et de la non pérennité des aménagements proposés.

Au vu de ces situations et dans l'hypothèse où le maintien des populations perchées est une condition du développement touristique, la dimension hydraulique doit constituer un élément central de tout projet de développement dans la région, tant la disponibilité en eau pénalise les conditions de vie des populations vivant en altitude. Moderniser l'approvisionnement, par forages ou micro-retenues devrait permettre en outre de fixer des populations dans les sites perchés, d'atténuer la fatigue des enfants et des femmes et d'améliorer la santé de tous.

8. Principales contraintes religieuses et politiques

Le développement de l'offre de services se heurte à plusieurs contraintes, au nombre desquelles figurent les interdits religieux qui s'appliquent à certains lieux de culte situés dans les massifs, de même que les dynamiques conflictuelles qui animent les pouvoirs locaux et qui sont, dans certains cas, susceptibles de freiner l'innovation ou l'esprit d'entreprise des acteurs.

8.1. Ascension et interdits religieux

La diversification de l'offre touristique se heurte à la réticence des individus qui craignent que le tourisme ne porte atteinte aux nombreux endroits sacrés situés dans la région. Depuis que l'islam est devenu socialement dominant dans les Monts Hombori, c'est-à-dire environ une cinquantaine d'années, la fréquence et l'intensité des manifestations animistes qui étaient directement liées au Hombori Tondo et aux autres massifs a singulièrement diminué. Il ne fait aucun doute cependant que ces montagnes faisaient l'objet de cultes spécifiques. Par voie de conséquence, l'ascension des Monts a toujours revêtu une grande importance sociale. A la fois refuges militaires, agricoles et sanctuaires religieux, les montagnes possédaient une triple identité que l'avancée de l'islam puis le tourisme viennent questionner.

Dans cette perspective, les sommets les plus problématiques du point de vue de la fréquentation touristique sont ceux qui appartiennent aux villages demeurés fidèles à l'animisme dans certaines de ses manifestations culturelles. A Wari par exemple, les fétiches sont conservés dans de petites niches en banco qui rappellent celles qui sont attribuées aux Tellem de la falaise de Bandiagara. Les alpinistes qui essaient d'emprunter les parois où se nichent ces objets sacrés encourrent la colère légitime des populations. Les villageois refusent également de laisser les touristes monter seuls et militent pour que les étrangers soient accompagnés dans leur ascension par un habitant de Wari ou de Barkoussi. La présence de lieux de culte n'a pas empêché l'ONG Aide de l'Eglise norvégienne de Gossi d'installer une antenne radio au sommet du Wari Tondo, un des sommets les plus chargés de symbolisme de la région. Ironie du sort, cette antenne fut placée avec l'accord des autorités administratives alors que la montagne abritait des sites religieux et archéologiques importants. De

l'avis des habitants du lieu, l'Eglise en question a fait jouer ses relations pour imposer une structure dont les habitants ne voulaient pas.

Il semble attesté que le Mont Hombori faisait l'objet d'ascensions partielles ou complètes avant la période coloniale, pour des raisons diverses. La tradition orale retient les tentatives de certains chasseurs qui se rendaient sur la partie sommitale du Mont pour y récolter des œufs de vautour destinés à l'ornement. On raconte aussi l'histoire du Peul Wari Nadali, dont le nom signifie « personne ne sait d'où il vient » ou « il est né debout », qui aurait fait le pari avec un chef de village de monter seul au sommet, le notable lui promettant un cheval en cas de réussite. Pour prouver qu'il avait bien atteint son sommet, il y aurait allumé un feu visible de la plaine. Ayant réussi son pari grâce à un « secret », cet homme se serait marié à une femme de Koubel et aurait quitté le village quelques mois après son ascension. Pourtant, du fait des interdits religieux qui s'appliquaient à cette montagne, il semble que l'ascension y ait été longtemps rigoureusement réglementée et autorisée préférentiellement aux officiants de la religion traditionnelle. Les villageois de Kelmi affirment qu'ils taillaient des pieux de bois pour monter au sommet du Mont Hombori, une pratique également rapportée dans le massif de la Main de Fatma où se trouvent des pitons qui attestent d'une escalade ancienne, similaire à celle de la Falaise de Bandiagara.

D'une manière générale, il ne semble pas que les endroits sacrés se soient limités aux sommets des Monts. Les environs de Hombori étaient ainsi marqués par plusieurs lieux de culte traditionnel. L'un d'eux se trouvait à l'emplacement actuel de la mosquée, construite sur la « case aux fétiches » de la ville, alors que les autres se situaient dans le ravin profond de Yogou Hondo, à Hamnari Tondi, Kangari, Hombori Tondi Alpha et Hombori Tondo Nya. Ce dernier lieu correspond à l'emplacement, tenu secret, de la « mère de Hombori Tondo », le fétiche le plus important de la montagne à qui était destiné le sacrifice d'un taureau noir mangé par les enfants non circoncis. Cette pratique intervenait à l'intronisation des chefs ou au début de la saison des pluies et concernait les villageois de Kelmi et de Hombori. L'influence grandissante de l'islam va contribuer à diminuer ou faire disparaître les manifestations les plus visibles de l'animisme à partir du milieu du XXe siècle, du temps du chef Balobo Maïga (1924-1968), ce qui, de l'avis de plusieurs anciens de Hombori, a conduit à une recrudescence d'événements catastrophiques tels que vents de sable et maladies. Ainsi, en abritant les génies protecteurs des villages environnants, le Mont Hombori jouait un rôle religieux central et pouvait, dans certaines circonstances, disparaître de la vue des assaillants, se transformer en serpent ou produire un grondement, de jour comme de nuit.

La connaissance des rituels associés au Mont Hombori est d'une grande importance en termes touristiques, non pas qu'il faille développer la visite des lieux de culte, mais parce que ces endroits doivent être connus afin que les touristes ne s'y aventurent pas par mégarde. La plupart de ces emplacements sont peu spectaculaires et échappent souvent aux touristes car il s'agit de pierres apparemment ordinaires, mais, comme au Pays Dogon, il peut arriver que des visiteurs non avertis se rendent dans des zones qui ne devraient pas être visitées. Ce risque plaide en faveur d'un encadrement local du tourisme par des guides qui soient spécifiquement formés et

sachent reconnaître la valeur symbolique des lieux. C'est une revendication des habitants des villages de Kelmi et de Wari, qui demandent que l'accès aux Monts soit réglementé et qu'un accompagnement par un villageois soit obligatoire. A Hombori comme en Pays Dogon, les interdits ne s'appliquent pas à la couleur de l'individu mais le plus souvent à son sexe ou à sa condition, les chefs ou les forgerons ayant de des restrictions spécifiques qui leur interdisent l'accès de certains lieux.

Dans d'autres cas, l'interdit se rapporte à la couleur des habits portés par l'individu. Ainsi, le décès de l'alpiniste français Alain Pujos en 1983, médicalement attribué à la déshydratation, a été interprété localement par le fait que la victime portait un habit rouge, couleur prohibée à proximité d'un lieu de culte. Les perturbations occasionnées aux lieux sacrés par le tourisme sont relatées un peu partout et liées à des événements perturbateurs. Ainsi le vol d'un canari au sommet du Mont Hombori est associé à l'apparition des criquets. On raconte aussi qu'un guide s'étant rendu à Ouallam en habits rouges malgré les récriminations des habitants, est passé près d'un site sacré et s'est cassé la jambe en redescendant. Des touristes polonais ayant volé des jarres à Galou auraient eu un accident de voiture en 1984. Chaque fois qu'un endroit interdit est souillé, par inadvertance le plus souvent, les villageois doivent décider de la réparation demandée à celui qui a transgressé l'interdit ou à son guide, qui a laissé son client s'égarer. La rupture d'interdit est toujours réparée par un sacrifice. De ce point de vue, les points d'eau sont particulièrement chargés d'interdits, car ils représentent une ressource rare susceptible d'être contaminée matériellement ou symboliquement. C'est ce qui explique que la mare de Fondikali, lieu de médiation puis de fondation d'Hombori, constitue un endroit au symbolisme particulièrement fort. A cet égard, la tradition orale rapporte que des sacrifices y furent pratiqués dans le but de maintenir une eau abondante toute l'année. Depuis plus de dix ans, les villageois notent cependant que la mare s'est tarie et redoutent de procéder à un surcreusement sans précautions rituelles initiales, rendues toutefois difficiles depuis que l'islam s'est imposé à Hombori.

8.2. Conflits politiques locaux

Le tourisme apparaît certes comme un facteur de domination car les inégalités de revenus et de statut entre touristes et habitants sont très largement favorables aux visiteurs étrangers. Cependant, il peut également servir à la création de nouveaux rapports de force entre ceux qui sont intégrés dans la bulle touristique et ceux qui vivent en marge. Une stratégie de mise en tourisme des lieux ne peut par donc faire l'économie de l'analyse des affrontements politiques qui animent la scène locale.

A Hombori, ceux-ci semblent relativement prononcés. Certes, la dynamique conflictuelle n'est pas une spécificité propre au milieu songhay mais elle trouve néanmoins dans le caractère « insulaire » de Hombori et dans la longue tradition de résistance de ses habitants vis-à-vis d'envahisseurs très divers, matière à s'exacerber. Comme ailleurs en pays songhay (Olivier de Sardan 1984), l'enjeu de la chefferie ou du pouvoir politique communal reste central et les rivalités qui marquent le contexte local opposent généralement les membres des familles de la chefferie entre eux, de même que ces membres à d'autres prétendants.

A Hombori, certains conflits de pouvoir sont notamment connus entre le maire en fonction, d'origine commerçante, et son prédécesseur d'origine aristocratique. L'actuel dirigeant souhaite, à travers ses actions, combattre le mythe construit par son prédécesseur qui veut que seul un fils de chef (en l'occurrence fils de chef de canton) puisse exercer le pouvoir de même que la tradition qui affirme que seul un « intellectuel » (au sens malien) peut diriger la communauté. Il s'appuie pour cela sur les résultats de sa récente nomination et sur sa capacité de « persuasion » de l'électorat. Cette stratégie lui a permis de gagner les faveurs des conseillers de l'Alliance Démocratique du Mali (ADEMA), autrefois fidèles au précédent maire.

Ces rivalités ont des conséquences sur la dynamique des projets de développement, et notamment dans celui du tourisme, parce qu'elles focalisent l'attention et les ressources sur des conflits politiques et généalogiques au lieu de se concentrer sur les problèmes socio-économiques. Ainsi, un grand nombre de réalisations sont aujourd'hui abandonnées ou bloquées. A titre d'exemple, l'association TETRAKTYS (ONG Développement local des espaces naturels et tourisme intégré aux territoires) projetait en 2002-2003 de construire un campement à Hombori, dont l'autorisation n'a jamais été accordée.

9. Conclusion : créer les conditions de survie du patrimoine naturel et culturel

Condition nécessaire à la survie du temps des razzias nomades, le perchement dans les Monts Hombori n'est plus aujourd'hui un élément stratégique déterminant, ce qui implique qu'un certain nombre de villageois aient décidé de se déplacer en plaine de façon plus ou moins temporaire. Il se justifie cependant du point de vue touristique car, comme au Pays Dogon, ce sont les sites perchés qui retiennent avant tout l'attention des touristes, conjuguant culture, découverte et trekking. Les endroits les plus susceptibles de retenir l'intérêt des visiteurs sont paradoxalement, comme dans la Falaise de Bandiagara, ceux qui abritent encore des habitants « authentiques » du point de vue des touristes, c'est-à-dire qui conservent une vie sociale peu altérée par la mise en tourisme des lieux. Ce mode de vie, malgré des résistances farouches, se maintient mais est soumis à un enclavement majeur.

Dès lors, les stratégies touristiques qu'il convient de mettre en place dans la région doivent permettre la survie de ces sites perchés à travers l'amélioration des conditions de vie de la population. A ce titre, il semble approprié de travailler dans plusieurs domaines pour lutter contre la faiblesse actuelle des revenus touristiques : d'une part, il demeure essentiel de conjuguer les efforts visant au classement du site de Hombori en regard de ses qualités écologiques et culturelles tout à fait exceptionnelles, d'autre part, il devient impératif, compte tenu de la dégradation des conditions climatiques générales, de favoriser des alternatives économiques aux secteurs traditionnels de l'élevage et de l'agriculture céréalière. Le tourisme pourrait favoriser cela, en imaginant que les sites perchés des Monts soient progressivement dotés d'une infrastructure d'hébergement sommaire mais néanmoins capable de proposer aux visiteurs certains services touristiques spécialisés. Cette stratégie est concevable dans

la mesure où l'accessibilité des sites perchés est améliorée par la réalisation d'ouvrages hydrauliques capables de répondre durablement à l'éloignement et à la raréfaction des sources d'approvisionnement et par la mise en place de chemins d'accès plus aisés.

Ces aménagements nécessitent toutefois des moyens très importants dont ne disposent actuellement ni la mairie ni l'Etat malien. C'est pourquoi l'étude suggère une décentralisation de la taxe touristique au profit des structures locales. A très court terme, les revenus issus de l'activité touristique permettraient d'asseoir la position de la commune de Hombori et de renforcer, par des actions à forte visibilité et/ou à forte intensité de main-d'œuvre, le potentiel touristique des villages des Monts. C'est à ces conditions qu'une survie du patrimoine écologique et culturel du Mont Hombori pourrait être assurée.

Bibliographie

- Bedaux R. 1988. Tellem and Dogon Material Culture. *African Arts* 21 : 38-45.
- Bedaux R. 1993. Les plus anciens tissus retrouvés par les archéologues, in Collectif (éds) *Vallées du Niger*. Paris, Editions de la réunion des musées nationaux : 456-463.
- Bedaux R, Van der Waals J D. 2004. *Regards sur les Dogon du Mali*. Leyde, Rijksmuseum voor Volkenkunde et Gand, Snoeck.
- Beek W van. 1991. Dogon restudied. *Current Anthropology* 32(2) : 139-167.
- Beek W van. 2003. African tourist encounters : effects of tourism on two West African societies. *Africa* 73(2) : 251-289.
- Bouju J. 1995a. Qu'est ce que l'ethnie dogon ? *Cahiers des Sciences humaines* 31 : 329-363.
- Bouju J. 1995b. Tradition et identité. La tradition dogon entre traditionalisme rural et néo-traditionalisme urbain. *Enquête* 2 : 95-117.
- Ciarcia G. 1998. Ethnologues et « Dogon ». La fabrication d'un patrimoine ethnographique. *Gradhiva* 24 : 103-115.
- Ciarcia G. 2003. *De la mémoire ethnographique. L'exotisme du pays dogon*. Paris: EHESS.
- Cissoko SM. 1985. Les Songhay du XIIe au XVIe siècle, in Niane DT (éd.) *Histoire générale de l'Afrique. L'Afrique du XII au XVIe siècle*, tome IV. Paris, UNESCO : 213-240.
- Delafosse M. 1912. *Haut-Sénégal-Niger (Soudan français). Le Pays, les Peuples, les Langues*, t. 1. Paris, Larose.
- Fouchier V, Hoang X. 1989. *Plan directeur du développement du tourisme au Mali*. Bamako, Ministry of Transports and Tourism and Paris, Ministry of Cooperation.
- Galais J. 1975. *Pasteurs et paysans du Gourma. La condition sahélienne*. Paris, Travaux du C.E.G.E.T, CNRS.
- Gallay A. 1981. *Le Sarnyéré dogon. Archéologie d'un isolat, Mali*. Paris, A.D.P.F.
- Huet J.-C. 1994. *Villages perchés des Dogon du Mali. Habitat, espace et société*. Paris, L'Harmattan.
- Jha S. 2005. Can natural world heritage sites promote development and social harmony ? *Biodiversity and Conservation* 14 : 981-991.
- Ioset J.-R, Renaud T, Diallo D, Kissling J. 2004. Biodiversity monitoring, protection and integrated development of Mount Hombori region (a hot spot of biodiversity). *International Society for Ethnopharmacology (ISE) Newsletter* 4(2): 7-8.
- Kissling J, Zein M, Arnaud S, Diallo S, Dougnon A, Gawronski E, Kissling F, Nusslé S, Panchaud A, Sangaré O, Togola Y, Renaud T, Diallo D, Ioset J.-R. 2004. *An ethnobotanical survey of rare plants of the Mount Hombori region (Mali)*. Neuchâtel, Mission Report for the Hombori Project.
- Lazzarotti O. 2000. Patrimoine et tourisme : un couple de la mondialisation. *Mappemonde* 57 : 12-16.
- Mac Donald KC. 1994. *Socio-economic diversity and the origins of cultural complexity along the Middle Niger (2000 BC to AD 300)*. Cambridge, University of Cambridge, thèse de doctorat.
- Marnette B. 1999. *Escalades au Mali*. Annuaire du Groupe Haute montagne (GHM).
- Mustal S. 1997. *World heritage cities and ensembles in Mali. Conservation-*

- enhancement-cultural tourism in context of sustainable human urban development*. Paris, UNESCO Mission Report.
- Olivier de Sardan J.-P. 1984. *Les sociétés songhay-zarma (Niger-Mali). Chefs, guerriers, esclaves, paysans*. Paris, Karthala.
- Petit V. 1998. *Migrations et société dogon*. Paris, L'Harmattan.
- PNUD. 2004. *Rapport mondial sur le développement humain*. Paris, Economica.
- Thibaud B. 2005. Le pays dogon au Mali : de l'enclavement à l'ouverture ? *Espace, populations, sociétés* 1 : 45-56.
- Urvoy Y. 1936. *Histoire des populations du Soudan central (Colonie du Niger), Publications du Comité d'Etudes Historiques et Scientifiques de l'Afrique Occidentale Française*. Paris, Larose.
- Walther O. 2001. *Stratégies et dynamiques spatiales du tourisme chez les Dogon du Mali*. Lausanne, University of Lausanne, mémoire de master non publié.
- Walther O. 2003. Le tourisme au Pays Dogon entre verticalité et répétition de la tradition, in Reynard E. et al. (eds) *Géomorphologie et tourisme*. Lausanne: Travaux et Recherches de l'Institut de Géographie de l'Université de Lausanne 24: 93-104.
- Walther O. 2006. *Le développement touristique dans les Monts Hombori (Mali)*. Neuchâtel, Mission Report for the Hombori Project.
- Walther O, Renaud T, Kissling J. 2008. Heaven on Earth? The development of tourism in the Dogon Country and the Hombori Mountains (Mali). *Articulo – Journal of Human Sciences* 4: 1-16, <http://articulo.revues.org/index417.html>.
- WTO. 2005. *Tourism Market Trends*. Madrid : World Tourism Organization.

Remerciements

L'auteur souhaite remercier les personnes suivantes, qui lui ont apporté aide et conseils à Hombori et au Mali : Amadou Alaye (Kelmi), Jean Bastian, hôtelier (Bandiagara), Amadou Bokoum dit Gouzougou, guide (Hombori), Hama Bonkaney Gassamba (Kantaki), Talatou Boureima (Kelmi), Moussa Ag Mahamane Cissé, Sahara Passion (Gao), Amadou Diallo dit Fine, guide (Hombori), Hama et Mariam Dicko, hôteliers (Daari-Main de Fatma), Ali Issouf Ganaba (Gonta et Hombori), Abdelrahamane Ganaba dit Dra, guide (Hombori), Omar Gariko, guide (Hombori), Amadou Maliki Gariko dit Almamy, maire (Hombori), Nassirou Paté Gariko, tailleur, (Hombori), Hama Ousmane Maïga, chef de village (Hombori), Abdramane Maïga dit Dourcy, guide et hôtelier (Hombori), Hama Alaye Maïga dit Italien, guide (Hombori), Abdoulaye Maïga dit Abdou, guide (Hombori), Almoustapha Maïga dit Abba Garba, 1^{er} adjoint communal (Hombori), Boureima Maïga, régisseur communal (Hombori), Moussa A. Maïga dit Costaud, guide (Hombori), Moussa Balobo Maïga, ancien maire, conseiller municipal (Hombori), Omar Hamidou Maïga dit Damal, garde républicain à la retraite (Hombori), Mamadou Boureima Maïkouba, enseignant, (Ouallam-Darawal), Hama Boureima Maïkouba (Koubel), Amadou Nialal, commerçant (Hombori), Jean Sagara, adjoint au Campement Mango Bagni (Hombori), Hama Sambo Guitey (Berbeye), Boubakar Sidiki dit Bol, guide, (Hombori), Koli Sissoko, gérant du Campement Mango Bagni (Hombori), Diadiandi Ali Touré, guide (Gao), Abdoulaye Wari (Wari).